

# le travail

**faut agir... ensemble**





# Ça n'a l'air de rien

Dire aux travailleurs "votez selon votre conscience, librement", cela n'a l'air de rien du tout, cela n'agite pas la télévision, la radio, la grande presse, cela n'agite pas les intellectuels.

Mais cela agite la conscience de chaque travailleur, ça lui rappelle qu'il en a une, et qu'il est libre de l'écouter, et qu'il est le maître de ses actes.

C'est comme beaucoup de choses qui n'ont l'air de rien du tout. Ça change la face des événements.

Tant et aussi longtemps que les travailleurs se font dire, faites ci, faites ça, ils calculent qu'ils peuvent laisser aller les événements, qu'ils sont pris dans un grand engrenage.

Mais tout à coup, quand ils se font dire qu'ils doivent prendre leurs responsabilités, qu'ils sont responsables, que les affaires de l'État c'est leur affaire, ils sont d'abord surpris.

Ils se disent: voyons, voyons, celui qui nous dit cela est-il naïf? Tout le monde sait que ce n'est pas notre affaire, qu'on n'a rien à voir là-dedans.

Tout à coup ils se rendent compte, cependant, que c'est vrai. Personne en haut ne leur donnera un ordre.

Alors ils se virent de bord. Et ils disent: Mais qui va prendre ses responsabilités dans tout ça?

Et là, devant la situation, ils se disent: C'est nous autres.

Quand ce jour-là arrive, c'est un événement.

Richard Daignault

## 14e SESSION AU COLLÈGE CSN

QUEBEC — La 14e session du Collège des travailleurs de la CSN se déroulera cette année du 1er au 12 novembre à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, Qué.

Le thème: Etude des problèmes de l'entreprise moderne, privée et publique.

L'intégration des travailleurs est mise en ques-

tion dans l'entreprise moderne.

La CSN est consciente des problèmes que causent l'évolution rapide de l'entreprise, le nouveau rôle de l'Etat.

Le Collège de la CSN étudiera ces phénomènes pour aider tout le mouvement.

Inscriptions avant le 17 octobre s.v.p. — \$125 pour deux semaines, tous frais compris. Ecrire au Service d'éducation de la CSN, 155 est, boul. Charest, Québec, ou 4364, rue St-Denis, Montréal.

## BEAUHARNOIS

BEAUHARNOIS — Le groupe de travailleurs de la Standard Chemical à Beauharnois a décidé de changer d'allégeance syndicale et de joindre les rangs de la C.S.N. A date nous avons réussi à fonder un syndicat, à obtenir une majorité et à déposer une demande de reconnaissance à la C.R.T. Nous prévoyons un vote et sommes confiants que ces travailleurs seront bientôt des nôtres.

Mercredi le 25 août une assemblée générale du Conseil Central fut tenue au Centre Le Royer à Valleyfield. Lors de cette assemblée les délégués officiels ont démontré beaucoup d'animosité envers le gouvernement fédéral à la suite de sa pratique d'annuler des recus pour fins de dons charitables. Une résolution fut adoptée avec le but de demander à la C.S.N. de faire pression auprès du gouvernement fédéral afin qu'il abolisse les systèmes des recus pour que les contri-

buables puissent bénéficier automatiquement d'un pourcentage déductible de leur revenu net.

Un nouveau comité de planification économique a pour mandat d'étudier des questions économiques avec le confrère Bernard Solasse. Le but c'est que les syndiqués de la région soient plus renseignés sur les décisions prises par la Centrale et sur la politique du mouvement.

## IMPORTANT

"Labour" — une édition en langue anglaise du journal "Le Travail" — est maintenant disponible. Les membres de syndicats affiliés à la CSN qui sont d'expression anglaise n'ont qu'à faire la demande de cette nouvelle édition. Elle sera envoyée gratuitement aux membres. Ecrivez à: "Labour", 4364, St-Denis, Montréal, P. Q.



Raynald Drolet, permanent de la CSN à Shawinigan, s'est mérité les plus hauts honneurs au Collège du travail cet été. Il reçoit ici les félicitations de Georgette Lachaine, vice-présidente de la CSN, et de Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada.

## le travail

IMPRIMERIE ALLIÉS 92

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 4364 St-Denis, Montréal. Tél.: 844-2531. Imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



# Congrès choc



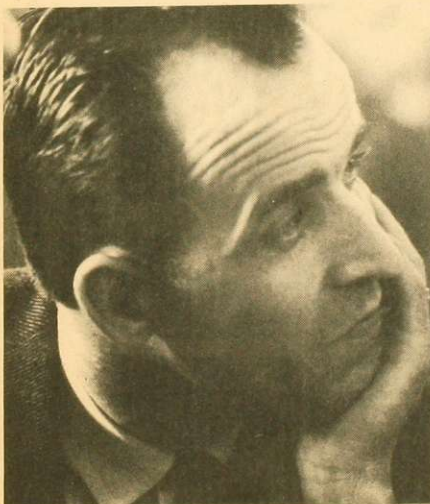
1965, n. 9, novembre, octobre 1965

## Plourde demande aux ouvriers d'usine de produire des chefs

- "Ce n'est pas devant un appareil de TV que l'on acquiert le savoir, la compétence, le leadership, le droit de conseiller les autres."
- "Combien de jours... consacrons-nous à la lecture d'ouvrages qui ouvrent de nouveaux horizons sur les grandes questions d'actualité sociale, économique, ou politique?"

Au 21<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale de la métallurgie, à Alma, les chefs de la CSN tentent de répondre à ces inquiétudes et entrevoient trois grandes lignes d'action à la grandeur du mouvement.

Quelles sont-elles?  
Tournez la page.



## Où est le fond du problème?

C'est le travailleur, l'ouvrière, le jeune travailleur

- Face à la technologie, l'automation, la cybernétique, les grandes puissances économiques.
- Face à l'Etat fort, moderne, bureaucratique

Ce sont tous les travailleurs qui s'inquiètent, qui ne veulent pas être réduits au niveau des machines et des roues d'engrenage. ...

## Où vont les syndicats?

La métallurgie s'interroge sur l'avenir dans un monde complexe



# 1

Les travailleurs, syndiqués et non syndiqués, industriels et agricoles, employés des services publics ou privés, se sentent tous pris dans le même bateau, se donnent la main, et s'épaulent.

C'est ce qui s'appelle

## LA SOLIDARITE

ou  
tous les travailleurs  
ensemble



De g. à d. — Le président de la métallurgie, Adrien Plourde, le secrétaire général Robert Sauvé, et le trésorier de la CSN, Jacques Dion, au congrès à Alma.

"Il faut venir en aide à nos frères les travailleurs non syndiqués".

Marcel Pepin

# 2

Les travailleurs, affiliés à la CSN appartiennent à diverses catégories d'emplois: ouvriers employés d'usines, employés de bureau, professeurs, infirmières, professionnels.

Au-dessus de leurs problèmes particuliers de travail, ils sentent qu'ils ont ensemble quelque chose qui les rapproche; ils cherchent à vivre sur le plan humain. Au fond ils ont tous le même idéal social. Ils savent qu'ils doivent serrer les rangs.

C'est ce qui s'appelle

## L'INTEGRATION

ou  
tous membres de la  
même famille syndicale

"Un des graves problèmes qui confrontent la CSN, c'est l'intégration des groupes divers qui la composent".

Robert Sauvé

# 3

Les travailleurs, sachant qu'ils ne sont pas de simples machines, s'intéressent de plus en plus à l'entreprise elle-même. Ils savent que leur sort est lié à elle. A cause de cela, ils veulent de plus en plus participer aux décisions. A moins que les hommes cessent d'être des hommes et deviennent des automates, il va falloir en arriver là.

Cette évolution amènera un jour l'entreprise à traiter les travailleurs comme des hommes responsables et à les faire participer aux décisions dans l'entreprise.

C'est ce qui s'appelle

## LA REFORME DE L'ENTREPRISE

ou  
travailleurs  
responsables  
dans l'entreprise.

"Une réforme de l'entreprise est nécessaire à l'épanouissement du travailleur."

Marcel Pepin



# Plourde plaide



Adrien Plourde

Adrien Plourde, le président de la Fédération nationale de la métallurgie, vient de sonner l'alarme chez les ouvriers d'usines pour les avertir qu'à moins d'un réveil rapide et énergique en faveur de l'éducation syndicale dans leurs rangs ils seront rapidement dépassés par de larges et nouveaux secteurs de la classe travaillante.

Dans son rapport au 21e congrès de la métallurgie, le président Plourde a présenté aux délégués un tableau de la situation dans la CSN dont les rangs augmentent et grandissent, surtout dans le secteur des services (hôpitaux, transport, etc.) et celui des fonctionnaires (quelque 40,000).

Le président de la métallurgie ne prend nulle part une attitude négative devant la situation de fait actuelle, reflet de changements profonds à la grandeur de la société nord-américaine. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux groupes.

Le secteur des services se multiplie avec une rapidité foudroyante alors que le secteur primaire (production de base) demeure relativement stable.

Un autre phénomène des temps modernes, souligné par le président Plourde : le savoir, la science, comptent plus lourdement pour l'avenir des entreprises que le capital.

Dans le mouvement syndical, initié par des ouvriers d'usines, une révolution analogue s'accomplit. Comme le souligne le président Plourde, il faut que le mouvement dispose de techniciens capables de faire face aux techniciens des grandes compagnies.

Le président des métallurgistes le reconnaît, mais il veut voir les ouvriers d'usines s'intéresser à l'éducation syndicale afin de préparer ceux parmi eux qui ont des talents particuliers à prendre leur place dans les postes-clés de la CSN.

Il ne faudrait pas que l'on dise que les travailleurs aiment se faire conduire par des incompetents ou des irresponsables.

Mais il est bien entendu qu'il ne faut pas s'attendre à une réaction positive à une compréhension générale de la part des membres, si leurs officiers ne les précèdent pas dans cette campagne urgente d'éducation, s'ils ne partagent pas eux-mêmes cette inquiétude qui est celle des dirigeants, aux palliers supérieurs du mouvement.

PHILIPPE BERGERON, ptre, aumônier des Syndicats Nationaux

Il a eu des mots durs pour ceux qui passent leur temps libre devant la télévision ou qui ne lisent jamais de livres pour s'instruire sur l'évolution de la société.

Il souligne d'abord la soif du savoir qui se répand dans le monde, soit provoquée par les exigences du monde moderne.

La CSN a fait plus que n'importe quelle autre centrale syndicale pour l'éducation de ses membres mais depuis quelques années le secteur de l'organisation a pris de l'ampleur aux dépens des autres services, de l'éducation plus particulièrement.

Plourde fait une critique sévère de la situation actuelle :

"J'ai l'impression... que la formation des membres, des officiers et des permanents syndicaux est donnée sans un plan d'ensemble bien défini."

La principale suggestion de Plourde, en matière d'éducation, est la suivante :

"... Les sessions d'étude de 10 à 15 participants permettent au professeur d'accorder plus de temps aux élèves et de suivre les progrès. Les cours organisés avec la collaboration de Jean Champagne sur l'évaluation scientifi-

que du travail qui durent une dizaine de fins de semaine, constituent à mon avis, l'idéal sur la technique pédagogique."

## Un coup de fouet

Le tiers du rapport de Plourde est dévoué à ses inquiétudes sur la situation des ouvriers d'usines dans la vie syndicale. Au sujet des remarques qui suivent, Plourde a tenu à souligner qu'il n'a aucune intention malicieuse mais qu'il tient surtout à intéresser les ouvriers aux possibilités d'occuper des postes importants dans le mouvement ouvrier.

"Souhaitons que mes observations fouetteront la fierté d'un certain nombre, pour qu'ils tentent l'escalade dans la hiérarchie syndicale."

Plourde rend hommage aux universitaires qui dévouent leur vie au syndicalisme. Il leur attribue une grande part des succès de la CSN, et souligne leur générosité. "Ils sont venus chez nous par goût, par un choix délibéré."

"Mais ajoute-t-il, ils ont pensé pour les ouvriers, ils ont réfléchi pour eux, et ils ont été payés pour le faire, pour couvrir notre apathie, notre paresse intellectuelle."

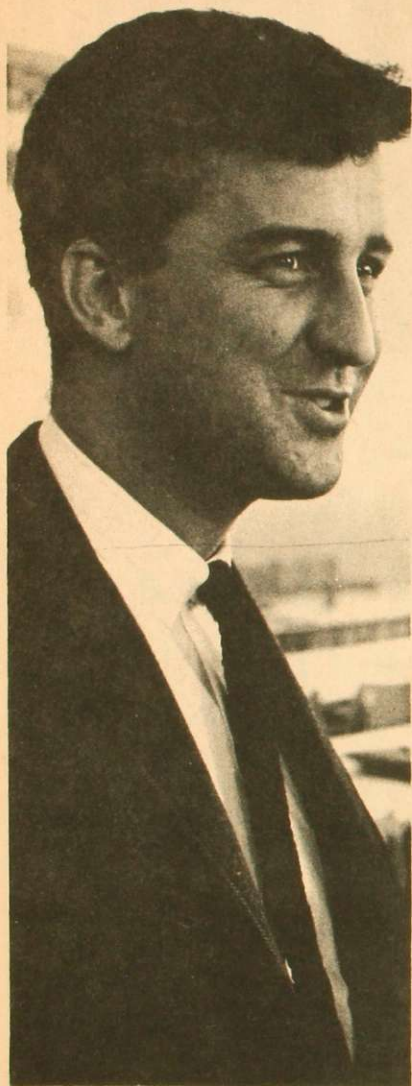
Plourde veut susciter un réveil chez les ouvriers d'usines.



L'ouvrier d'usine devrait participer sur le même pied que les autres syndiqués à l'élaboration de politiques qui peuvent changer le paysage.



# Sauvé explique



tions qui bousculent toutes les anciennes notions. Il devra se préparer pour un monde tout à fait nouveau.

Et il donne des exemples que tous peuvent comprendre immédiatement :

1. Il y a 20 ans, le secteur des services était très restreint en général et n'existait à peu pas sur le plan syndical. Lorsque ce secteur a pris une grande importance les travailleurs qui s'y trouvaient se sont syndiqués et ils ont pu le faire parce que les ouvriers avaient tracé la route. Par contre, ce large secteur, aujourd'hui, aide et apporte son appui aux ouvriers.

2. Il y a 20 ans on prêchait le retour à la terre. Il est maintenant prévu que d'ici quelques années la main-d'oeuvre agricole ne représentera que 5% de la force ouvrière.

3. En 1950, il y a 15 ans, il y avait 1,000,000 de femmes au travail au Canada. En 1970 — soit dans 5 ans — on a calculé que 2,500,000 femmes occuperont des emplois, soit un tiers de toute la main-d'oeuvre.

La CSN, heureusement, a dans ses rangs des représentants de tous les secteurs nouveaux. Voilà une situation de fait. Mais c'est précisément là, aussi, que se pose une première grande tâche, celle de *l'intégration de tous ces secteurs dans un grand tout harmonieux.*

La raison, dit le secrétaire-général, nous dicte qu'il faut se servir de ce que chaque secteur, chaque groupe peut apporter à la cause syndicale.

On doit comprendre qu'il ne faut pas qu'il y ait isolement entre les groupes divers, mais une inter-relation qui bénéficiera à tous les travailleurs.

C'est ici qu'entre en jeu le grand défi de l'éducation chez les travailleurs.

Car ce que la CSN pourra accomplir pour ses membres, ce sont ses membres qui devront être en mesure de le vouloir.

Ce qui importe, aux syndiqués, c'est de pouvoir regarder autour des choses, de saisir quels sont leurs problèmes.

Par exemple, on parle de la réforme de l'entreprise. C'est une question importante à l'heure actuelle. Mais il ne faudrait pas qu'une politique de l'entreprise soit décidée par quelques-uns. Il faudrait que tous les membres participent à décider ce qui devra se faire.

Sans un programme d'éducation syndicale grandement amélioré, il sera difficile de bouger rapidement sur ce plan.

Quelques jours après ce discours aux métallurgistes, le secrétaire général portait la parole à Chicoutimi lors de la Fête du travail, et il touchait à d'autres questions d'une grande importance.

Il ne faut pas se faire d'illusions, a déclaré le secrétaire général, le syndicalisme est toléré mais il n'est pas encore accepté.

"Quel rôle a-t-on dans la marche de l'entreprise. On n'a rien à voir là. C'est une autre preuve qu'on n'est pas encore accepté."

Le secrétaire général revient sur l'urgence de cette situation.

Il parle, plus particulièrement des conséquences de l'automatisation dans le Québec.

"On en souffrira plus qu'ailleurs car la machinerie automatique n'est pas fabriquée ici".

Puis il y aura la fusion des entreprises, et de nouveaux problèmes surgiront à ce moment.

Qu'y a-t-il de prévu de la part des autorités, de l'entreprise, pour faire face aux conséquences de ces changements? Rien.

Le mouvement ouvrier doit agir vite.

Et le secrétaire général soulève le problème de la jeunesse qui constitue près de la moitié de nos chômeurs. De récentes statistiques démontraient qu'en régions rurales 77 pour cent des enfants n'ont pas leur 8e année.

Dans le domaine de l'éducation, de l'entraînement technique, on est loin d'avoir tout prévu. Il y a de la confusion. On prépare peut être bien des jeunes d'aujourd'hui à devenir chômeurs demain.

En terminant le secrétaire général déclare que les diverses régions économiques du Québec ne sont pas les mêmes pour les divers ministères du gouvernement.

Non seulement il devient urgent de mettre de l'ordre dans ce chaos, mais il faudrait songer à préparer une politique d'entraide en vertu de laquelle les régions économiquement fortes subventionneraient les régions économiquement faibles.

Les travailleurs devront prendre connaissance de tous ces problèmes. L'éducation est le grand moyen de faire ce travail urgent et indispensable.

Robert Sauvé, le secrétaire de la CSN, a déclaré au 21e congrès de la métallurgie que l'éducation est le défi majeur, et le problème majeur du mouvement.

Le secrétaire général souligne que la situation est extrêmement complexe parce que les solutions ne sauraient dépendre de la convention collective seulement. Il faudra agir sur tous les fronts.

Si le travailleur doit passer à travers les années qui viennent il devra prendre connaissance des transforma-





*Trac-  
teurs  
dans  
la  
ville*

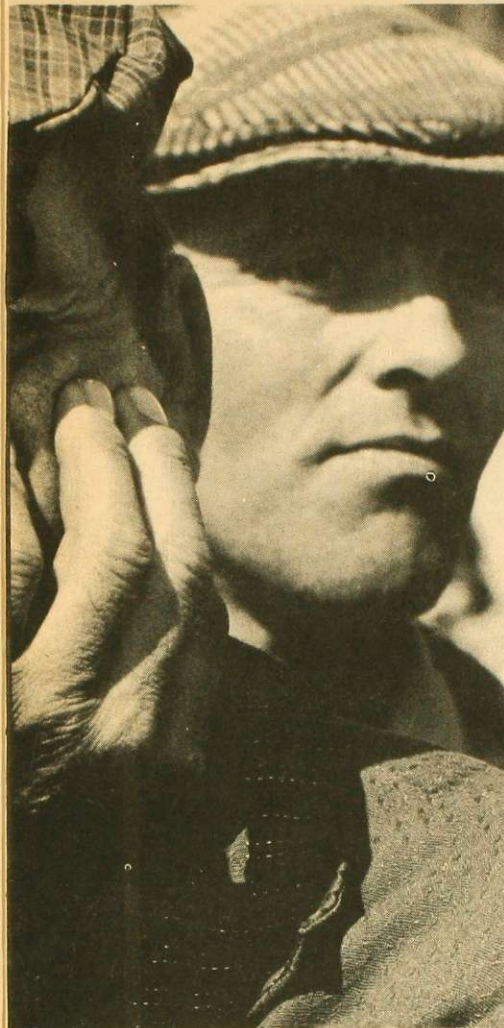
*Comme  
les  
ouvriers,  
les  
culti-  
vateurs  
prennent  
leur  
misère  
en main*

 **pages**  
**8, 9 et 10**

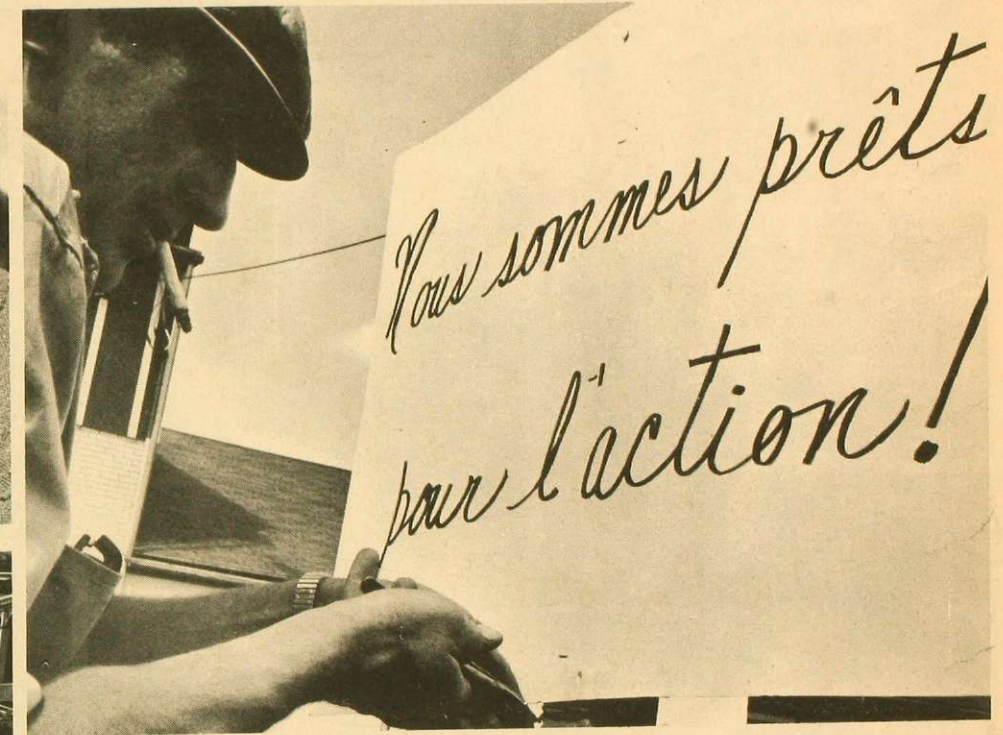




Un reportage photographique de Jean-Louis Frund sur les cultivateurs du Saguenay qui ont décidé de réveiller les sourds



## Endormie par les politiciens, la classe agricole se réveille



## APRÈS LE BLOCAGE, SOLUTION EN COURS

Le blocage des routes a débloqué les politiciens d'Ottawa et Québec. Pour compenser leurs pertes de 1964 les agriculteurs du Lac Saint-Jean demandaient \$5,000,000. Québec offrait \$1,000,000. Ottawa, rien. Après la démonstration Ottawa offre \$1,000,000. Total: \$2,000,000.

Jean Lesage a accepté de faire faire une nouvelle évaluation des pertes et de plus, de rembourser les 2/3 des pertes, à même les fonds publics. Cette formule est acceptée par l'UCC. Les cultivateurs attendent maintenant le résultat de la nouvelle évaluation des dommages. Compensation suivra.



## Encore plus oubliés que les ouvriers

Les ouvriers de la métallurgie affiliés à la CSN, dont une bonne partie des effectifs est concentrée au Lac St-Jean, n'ont pas manqué d'appuyer les cultivateurs.

La Fédération de la métallurgie, dans sa revue "Tirons ensemble", explique pourquoi le sort des travailleurs industriels et agricoles est lié.

Bien sûr, l'auteur le dit, les problèmes agricoles et les problèmes ouvriers ne sont pas les mêmes. Mais les deux groupes sont liés par un sort commun, c'est pourquoi ils doivent s'appuyer.

"... s'il y a des gens qui doivent les comprendre et les appuyer, ce sont bien les ouvriers", écrit l'auteur.

"Car même avec des problèmes différents, la classe ouvrière et la classe agricole du Québec ont dû, à peu de choses près, subir le même sort dans le passé. Elles forment encore toutes les deux, le groupe considérablement majoritaire des gagne-petit, toutes les deux elles vivent dans une insécurité tragique qui est le résultat d'une politique économique incohérente ou inexistante, d'une économie abandonnée aux caprices du hasard ou au gré des exploités".

Puis, l'auteur relate qu'ouvriers et agriculteurs ont prêté l'oreille à des politiciens mais que les agriculteurs ont été plus oubliés encore que les ouvriers.

"C'est donc vers la coopération surtout qu'ils s'étaient tournés et non sans résultats. Sans faire de bruit, ils ont réussi à monter un réseau de coopératives solides.

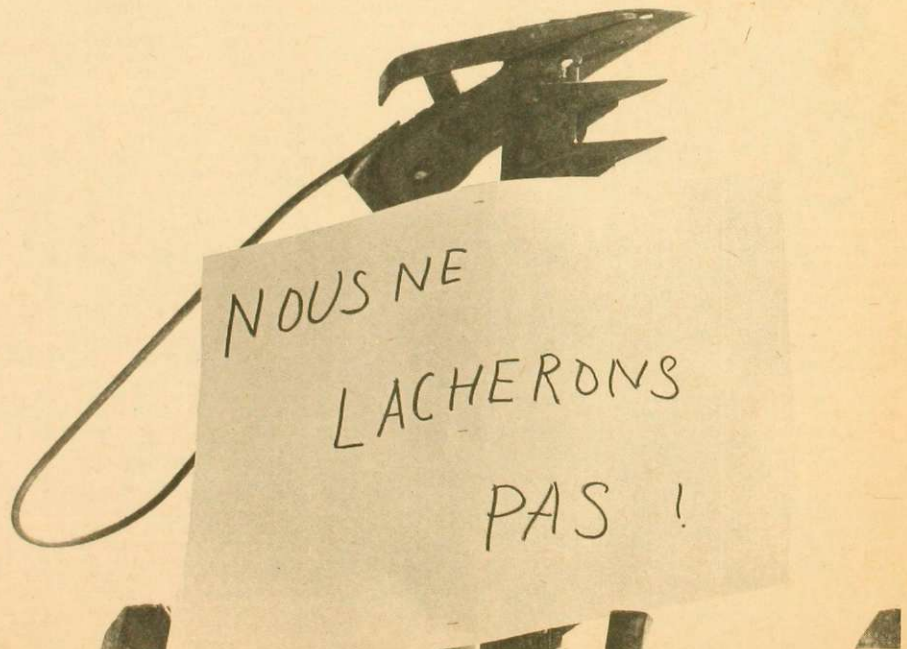
"... Comme question de fait, en dépit de leurs efforts patients et constructifs, leur situation se détériore d'année en année, depuis plus de quinze ans. A tel point que leur pouvoir d'achat a baissé de 28 pour cent de 1949 à 1963.

"Mais on le sait, dans un régime démocratique, les pouvoirs publics cherchent à refléter les vœux et les volontés de la majorité. C'est pourquoi nos agriculteurs ont tenté d'éveiller et d'alerter l'opinion publique sur leur situation lamentable par le blocage des routes.

"Devant cette manifestation, un certain nombre, même des ouvriers, ont réagi d'une façon négative et peu sympathique à leur égard.

"Ça les dérangeait évidemment de voir la circulation momentanément bloquée alors qu'ils avaient affaire à passer ou avaient une belle excursion à faire.

"D'aucuns ont même dit que les agriculteurs avaient tort de s'attaquer ainsi au public qui a droit de circuler sur les routes. Ce sont là les réactions de bourgeois qui croient que le monde va bien dès lors qu'eux peuvent mener une vie bien tranquille et bien confortable, et qui se révoltent quand ils se trouvent un peu gênés et dérangés. Les agriculteurs feront bien de ne pas tenir compte de leurs récriminations.





## La patience des Noirs a des limites

Les journées d'émeutes qui ont marqué le mois d'août à Los Angeles, ont paru, à en croire les autorités locales, tout à fait inattendues.

La population noire du quartier de Watts n'était-elle pas peu nombreuse ? Le sort des Noirs américains ne s'améliore-t-il pas ? Ne sont-ils pas mieux lotis en Californie que dans ces Etats du sud où c'est un acte dangereux pour un Noir que de tenter de s'inscrire à une liste électorale ? Oui.

Mais l'an dernier, au milieu de l'été, l'émeute de Harlem a été suivie d'une série d'autres, dont la plus importante a eu lieu à Rochester, dans l'Etat de New York, où les Noirs étaient une infime minorité, le plus souvent arrivés là depuis peu d'années.

Ils avaient voulu participer à la prospérité de cette ville, mais en dépit des lois plus libérales du nord des Etats-Unis, en dépit même des lois de l'Etat de New-York contre la discrimination raciale à l'emploi, c'était à eux qu'il revenait d'être le plus souvent chômeurs.

Les dépêches à propos de l'émeute de Los Angeles laissaient

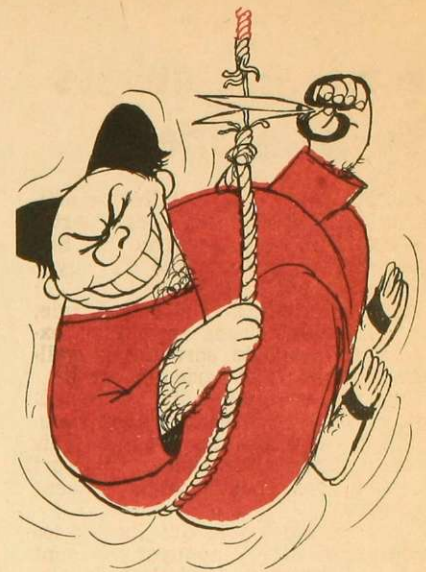
entendre qu'on n'était guère raciste dans cet Etat. Pourtant, les Américains d'origine japonaise qui en ont été expulsés pendant la guerre sont peut-être d'un autre avis...

Pourtant, lors des élections d'octobre 1964, l'électorat de Californie adoptait par référendum le retrait d'une mesure contre la discrimination en matière de logement. Il est vrai que la plupart des candidats avaient soigneusement obscurci cette question...

Il est vrai que dans l'ensemble, la discrimination raciale régresse aux Etats-Unis, mais, à toute lenteur. Les Noirs du Nord bénéficient depuis longtemps de ce pour quoi luttent leurs frères du Sud.

Les Noirs du Nord restent à un niveau de vie inférieur à celui des Blancs de milieux comparables. On leur a toujours prêché la patience, mais c'est à eux-mêmes qu'ils doivent le peu qu'ils ont gagné.

Qu'il arrive de temps à autre aux plus misérables d'entre eux de faire une colère désespérée, n'est pas étonnant.



La guerre entre l'Inde et le Pakistan est aussi bête que toutes les autres : les petits s'entretuent et les gros en profitent.

### CUBA

Action de solidarité avec les travailleurs cubains

Du 26 au 31 juillet 1965, la CLASC organisera pour la seconde fois sur tout le territoire de l'Amérique latine une grandiose campagne de solidarité pour les travailleurs cubains, opprimés par le régime de Fidel Castro.

Par cette action, les travailleurs chrétiens veulent rappeler que Fidel Castro et ses partisans ont trahi les idéaux de tous ceux qui combattent pour des structures sociales, économiques et politiques modernes et pour une véritable démocratisation de l'Amérique latine.

On sait que le syndicalisme chrétien se trouvait aussi du côté des combattants cubains pour la liberté, contre le système corrompu de l'ancien dictateur Batista. Mais à l'avènement de Fidel Castro, celui-ci a adopté une attitude encore plus implacable et brutale que son prédécesseur. Un grand nombre de chefs de file chrétiens et démocratiques ont été flétris par lui comme traités à la cause du peuple et mis à mort ou emprisonnés, uniquement parce qu'ils

voulaient voir appliquer les libertés démocratiques dans le nouveau Cuba.

Aussi, l'action de la CLASC vise-t-elle à mettre les travailleurs en garde contre l'expérience cubaine, tout en montrant clairement que l'ardeur au combat des travailleurs chrétiens contre l'injustice et l'oppression n'a pas décliné, et justifie l'espoir d'une libération sociale, économique et politique, réelle et prochaine, de tous les travailleurs latino-américains.

Dans un télégramme à la CLASC, la CISC a exprimé sa sympathie et sa solidarité avec cette action.

### SYNDICALISME BOLIVIEN SOUS LA DICTATURE DE LA JUNTE MILITAIRE

La Junte militaire qui règne en Bolivie a promulgué deux décrets qui forment le couronnement des mesures draconiennes et de l'action brutale de la police et de l'armée contre les travailleurs. Par ces décrets, le chef de la Junte, le général René Barrientos, a procuré à son collègue le colonel Samuel Gallardo,

ministre du travail, le moyen d'enchaîner et de tenir solidement en main tout mouvement syndical de la Bolivie.

Dorénavant, les travailleurs boliviens n'auront plus le droit de choisir leurs propres dirigeants librement et d'une manière indépendante. Sous peine de nullité, l'organisation syndicale doit au préalable soumettre au ministre du travail une liste des candidats-dirigeants accompagnée d'un curriculum vitae de chacun d'eux. Le ministre dispose du droit de veto en la matière. En outre, les élections doivent avoir lieu sous la présidence d'un délégué du ministère ou des autorités militaires locales.

Pour pouvoir fonctionner légalement, les organes de direction de chaque syndicat doivent recevoir l'autorisation du ministre.

Tout mandat de dirigeant ne peut être exercé que pour la durée d'un an et n'est pas renouvelable.

Dans les entreprises de création récente, on ne peut ni créer un syndicat ni mener une action syndicale quelconque.

La cotisation syndicale est imposée d'office et s'élève à un demi-pour cent

du salaire, à retenir à la source par les employeurs. Tous les syndicats existants feront partie d'une centrale syndicale unique, créée par la Junte.

Tels sont, en résumé, les points les plus frappants des arrêtés ministériels. Ils impliquent que les travailleurs boliviens sont soumis à l'arbitraire gouvernemental et privés de tous les droits et libertés essentiels qui leur sont assurés par les conventions de l'Organisation internationale du travail sur la liberté syndicale et le droit d'association.

### EQUATEUR

Contre la Junte militaire L'Equateur n'est pas une exception à la règle en Amérique latine, sous le rapport des coups d'Etat, des mutineries et des insurrections militaires. Et en ce moment même le pays est dirigé par une de ces juntes militaires qui naissent des coups d'Etat.

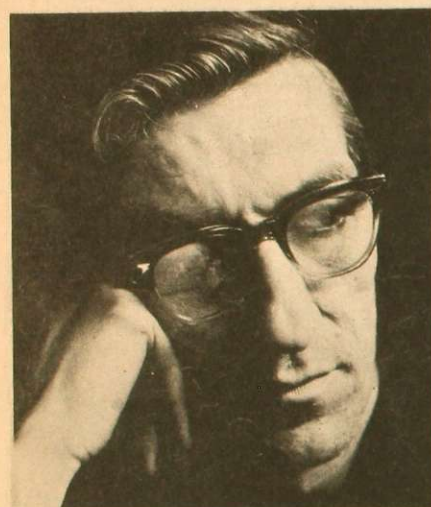
Le régime imposé par les militaires en Equateur a montré une certaine bienveillance apparente mais il n'a pas manqué de mener campagne contre diverses organisations syndicales.

Dans cette campagne anti-syndicale les coups du gouvernement concourent surtout la Confédération équatorienne d'Ouvriers catholiques — CEDOC.

Les militaires équatoriens, par leurs procédés arbitraires, ont forgé l'unité de l'action antidictatoriale. Voilà ce que nous enseigne la lutte du peuple équatorien contre le pouvoir arbitraire de la Junte militaire, une Junte militaire comme les autres, si l'on veut, mais pour les Equatoriens elle est celle par laquelle ils souffrent la honte de la dictature.

Informations transmises par la Confédération internationale des syndicats chrétiens.





## Longuemare, mes amours

Un roman inédit de Réginald Boisvert, écrit spécialement à l'intention des lecteurs du TRAVAIL. L'action se passe dans une ville ouvrière de la Mauricie, avec les moulins à papier comme fond de scène. Réginald Boisvert est l'auteur du téléroman "Le pain du jour".

### Je hurlais à mon frère Gilles: "Cours! Cours!"

"Longuemare!" s'exclament mes amis de Trois-Rivières. "Quelle jolie ville!"

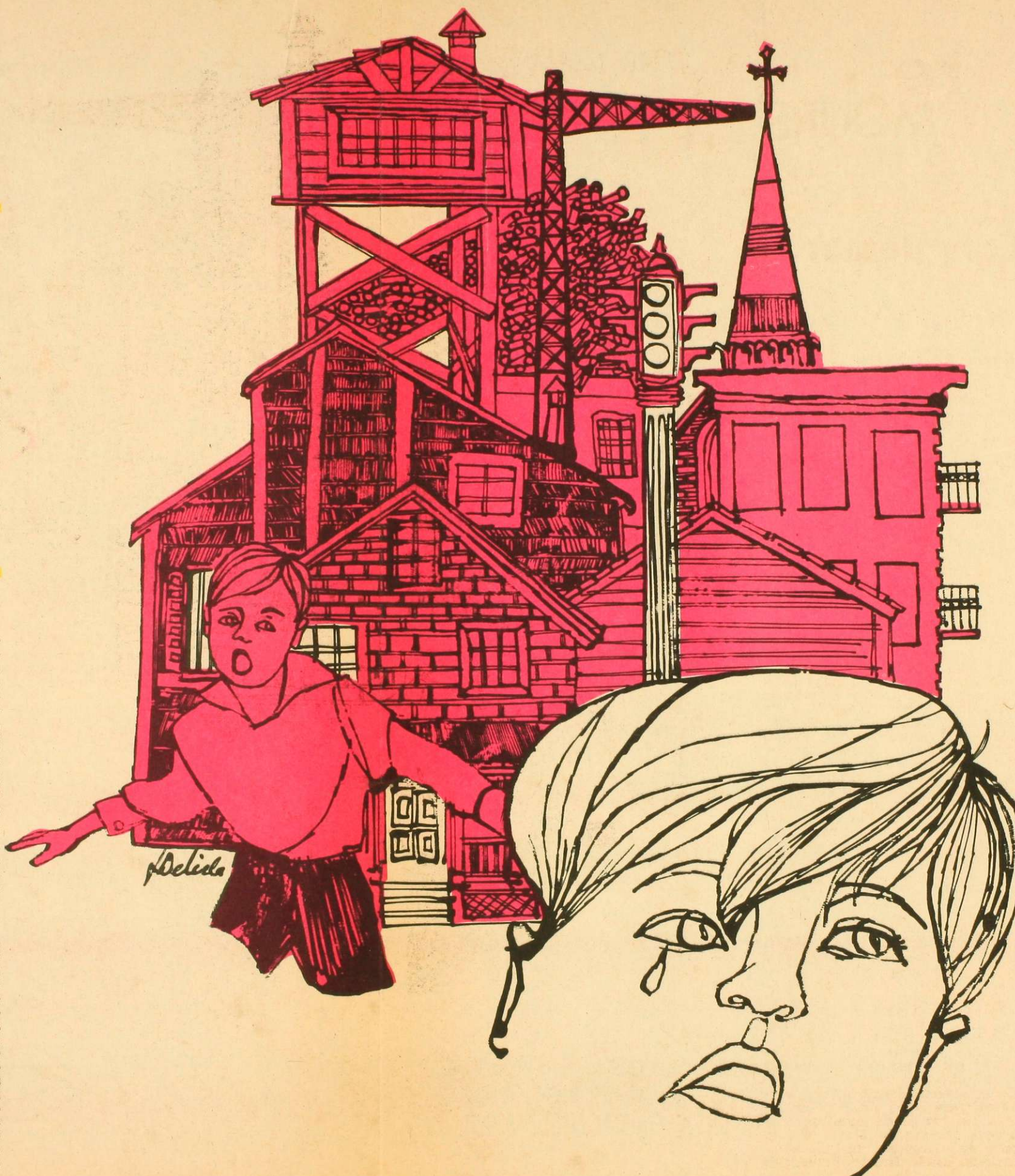
Ça m'étonne toujours. Alors ils me parlent du beau quartier résidentiel de la basse-ville, le long du Saint-Maurice, tout fait de parterres fleuris et de très jolies maisons, sous tant de beaux arbres... Et du pont suspendu sur la grande rivière ("le premier du genre en Amérique", ne manque jamais de souligner ma mère, à tort ou à raison), si léger, si élégant... Et du très beau parc, avec piscine, terrain de jeux et tout, qu'on a aménagé le long de la petite rivière Longuemare... Et de la campagne environnante, surtout de ces enfilades de lacs qui courent de Saint-Jean-des-Piles jusqu'à Shawinigan... Et des églises imposantes, et des écoles modernes, et de quoi encore?

Mais moi je sais. Je sais que la basse-ville, le "quartier des Anglais", comme on l'appelle, appartient tout entière (terrains, maisons, arbres, gazons et fleurs) à l'Amalgamated Paper Company qui y loge ses surintendants, ses chefs de services, presque tous anglophones, il va sans dire.

Le très beau parc? Souvent, le soir, après une partie de tennis, je m'y suis arrêté près du banc, toujours le même, où s'assemblent les hommes de mon quartier, autour de Cléophas Gignac, dit Clophas, journaliste de son état et fort-en-gueule de

Longuemare. "Ce parc-là?" dit Clophas. "Ce parc-là, il est tout recouvert de dix piastres!" Et il crache, il crache jaune, parce qu'il chique. Il a raison dans ce qu'il dit, il a raison de cracher en le disant. Le parc a été aménagé en pleine crise économique, dans le cadre des fameux travaux de chômage entrepris sous le premier règne de Maurice Duplessis. Pour y être embauché, il fallait "être du bon bord". Mon père ne l'était pas, c'était un libéral enragé, un "rouge teint", comme on disait. Et puis les "bleus" embauchés ne se faisaient pas mourir à l'ouvrage: il fallait faire durer le travail, si rare, éviter le plus longtemps possible de retomber "sur le secours direct". — Quand je regarde le parc de Longuemare, je pense: "Chômage, injustice, politacaillerie, misère, désespoir..."

Les belles écoles... Chaque année, on y admet trois cents écoliers, on y diplôme vingt-cinq finissants... Et qu'ont-ils appris, ces bons élèves? La religion, qui leur a surtout révélé qu'ils ne doivent pas avoir d'expériences sexuelles, ni seuls ni avec d'autres de l'un ni de l'autre sexe, et surtout qu'ils doivent obéir, sans quoi ils ne sauront jamais commander (commander à qui? ne savent-ils pas qu'ils sont condamnés à être toujours ceux qui obéissent?); et l'histoire du Canada, qui leur a dit comment nous sommes devenus ce peuple d'obéissants; et le français, dont ils ne se serviront jamais dans les bureaux de



l'Amalgamated où ils passeront leurs vies, à petits salaires, et où tout se fait en anglais; et les mathématiques, qui leur seront d'une telle utilité pour calculer le nombre de rouleaux de papier-journal qui partiront chaque jour à destination de Montréal, à "La Presse", "La Patrie" au "Montreal Daily Star" (La Compagnie utilise un code: CANPRESS, CANTRIE, CANSTAR...) — Eh oui! Longuemare a de belles écoles: "Belles têtes, mais de cervelles point..." ironisait doucement notre professeur d'anglais, ancien moine, nationaliste enragé, Gilbert Laterreur, notre premier maître à penser.

Les lacs... Les plus beaux appartiennent à des clubs privés fondés par des grosses compagnies comme l'Amalgamated. N'y sont admis que les gros bonnets des usines et les notables de la place qui peuvent être utiles aux compagnies — comme le chanoine Frenette, curé de St-Georges de Longuemare, gros mangeur et bon vivant, qui fréquente beaucoup les thés de ces dames du quartier anglais.

Longuemare, une jolie ville? Sans doute, pour les visiteurs, pour les petits et gros bourgeois. Mais pour ceux qui y ont vécu, comme moi, une enfance toujours menacée... pour ceux-là Longuemare pourrait aussi bien s'appeler Cauchemar. Surtout, en ce qui me concerne, depuis un beau matin de mai, il y a six ans.

J'avais treize ans. Les Frères de la Doctrine chrétienne célébraient par toute la province le cinquantième de leur arrivée au pays. Je fréquentais "leur" école de St-Georges: un premier de classe. Il faisait beau, je l'ai dit. Vers dix heures, nous étions bien cent élèves, triés sur le volet, à nous exercer dans la cour en vue d'un grand spectacle de gymnastique. Soudain le Frère directeur ("Tit-Cule", on l'appelait...) parut à côté de moi, le visage bouleversé: "On vous demande chez vous, tout de suite, avec votre petit frère."

J'ai compris. J'ai eu très peur. J'ai couru comme un fou. Je hurlais à mon frère Gilles: "Cours! Cours!" Comme si en arrivant plus vite nous avions pu précéder quelqu'un d'autre, l'empêcher d'entrer... En moi-même, je m'affolais: "Non, c'est pas possible! Ça peut pas nous arriver à nous autres! Je veux pas!" Et je priais: "Mon Dieu, faites que ça soit pas vrai!" Et je courais, courais... passé la bâtisse de la Banque Provinciale, avec son drôle de petit dôme... le long du jardin de monsieur Pinard, où nous allions souvent marauder, le soir venu... vers notre maison de pauvre monde (j'en avais un peu honte, et j'ai honte de l'avouer...), vers la maison-chez-nous où depuis des mois dépérissait, devenait de plus en plus maigre, de plus en plus jaune, l'être que j'aimais et que je craignais plus que tout au monde: mon père.

(à suivre)



# pauvreté

Pierre Vadeboncoeur

André Laurin

Bernard Solasse

Pour ceux qui veulent en sortir  
faut refaire la société autrement

Le progrès de  
la société  
capitaliste est  
possible  
parce qu'il y a  
des pauvres



C'est toujours  
l'exploitation  
de l'homme par  
l'homme

Les uns préconisent une longue série de mesures sociales pour combattre la pauvreté, les autres affirment que son élimination suppose une remise en cause du système social ; telles sont en résumé les conclusions du colloque récemment organisé par le Conseil du Bien-Etre du Québec sur la pauvreté.

Il serait tentant de donner raison aux premiers tant il est urgent d'éliminer le scandale de la pauvreté. Cependant, les partisans de ce point de vue se trompent quand ils pensent qu'il suffit de demander pour être entendu. L'établissement d'une politique sociale démocratique et progressiste suppose une redistribution des revenus. Il faut que les riches paient pour les pauvres. Ceci heurte de front "l'égoïsme" des plus favo-

risés qui acceptent parfois de faire la charité mais refusent de se départir d'une partie de leurs biens et de leurs revenus. Il est illusoire d'en appeler au gouvernement sans exercer les pressions nécessaires, car jamais le gouvernement ne prendra, de sa propre initiative, le risque de heurter de front les milieux d'affaires, les riches, tous ceux qui détiennent le pouvoir et la puissance que confère l'argent.

Faut-il cesser le combat sur ce terrain ? Certes non, car la lutte contre la misère ne souffre aucun délai. Par contre, soyons conscients des limites de la politique sociale en régime capitaliste : elle peut atténuer la misère et limiter les scandales les plus évidents mais elle ne supprimera pas l'inégalité et la pauvreté.



# pauvreté

Rédigés surtout par des sociologues, la plupart des textes soumis aux participants à ce colloque tendaient à préciser les causes "sociales" de la pauvreté. Groupés dans certains îlots, perdus dans la masse de la population, les pauvres ne peuvent se faire entendre ni sur le plan politique ni sur le plan syndical. Le chômeur n'est pas couvert par l'unité de négociation, le travailleur sans instruction, sans qualification professionnelle est tôt ou tard condamné au chômage. Le pauvre ne participe pas. "Les pauvres modernes sont non seulement le déchet du progrès mais aussi sa rançon. Le pauvre d'aujourd'hui n'adhère pas, et moins encore que celui d'hier, à des organismes qui pourraient faire entendre sa voix".

Cette analyse reste cependant superficielle. Il faudrait que les économistes soient un peu moins conformistes et qu'ils dénoncent le système capitaliste comme la cause véritable de la pauvreté. Le capitalisme reste fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Le but de l'activité économique est de faire de l'argent et non pas de donner du travail à ceux qui n'en ont pas. L'entrepreneur, le capitaliste, ne s'intéresse à l'homme que dans la mesure où il a besoin de sa force de travail pour produire et de son pouvoir d'achat pour lui vendre ce qu'il produit. Plus encore, par la publicité, le capitalisme moderne crée artificiellement des besoins qui souvent sont de faux besoins tandis que des services aussi essentiels que l'éducation ou la santé publique sont négligés ou abandonnés à de vulgaires marchands.

Constater le manque de qualification de la main-d'oeuvre ne suffit pas; il faut dénoncer la politique des entreprises qui ne forment qu'une main-d'oeuvre spécialisée à outrance, celle dont elles ont besoin, ce qui souvent interdit au travailleur de changer ultérieurement d'emploi et accroît sa dépendance à l'égard du patron.

La misère est l'état de ceux qui ne peuvent satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, nourriture, habillement, santé.

La politique sociale peut permettre de soulager la misère. Un système de sécurité sociale com-

plet, des allocations familiales plus consistantes et proportionnelles au revenu des familles, l'élévation du niveau des pensions de retraite provinciale, le rapatriement et l'augmentation de la pension de sécurité-veillesse fédérale... la CSN a engagé le combat en ce sens, mais il sera d'autant plus difficile qu'il se heurte à des intérêts puissants, à la collusion du pouvoir politique et du grand capital. Le syndicalisme ne peut compter que sur ses propres forces.

La pauvreté est l'état de ceux qui ne peuvent se procurer les

biens et les services qui définissent le standard de vie moyen; la pauvreté est donc une notion relative, elle se définit comme un manque, comme une absence, comme une impossibilité, l'impossibilité de se procurer certains biens et services.

Certes l'on peut améliorer le niveau de vie des salariés en luttant contre certaines formes d'exploitation telle la politique du crédit que pratiquent certaines maisons de finance et en créant des coopératives d'épargne et de consommation. C'est un pas en avant.

Dans une nation industrialisée comme le Québec, le salaire constitue et de loin l'unique source de revenu pour la très grande majorité de la population. Or, les disparités de salaires correspondent le plus souvent à l'écart qui sépare une entreprise ayant un fort niveau de productivité d'une entreprise n'ayant qu'un faible niveau de productivité. Les syndicalistes le savent par expérience, il est des limites que l'on ne peut pas franchir par la négociation collective, "l'on ne peut pas augmenter les salaires dans une entreprise qui ne fait pas de profit". Or le syndicat, ne peut pas dans les cir-

constances actuelles décider de la politique de l'entreprise, de son avenir, de sa modernisation et cette situation est intolérable car elle subordonne les travailleurs à l'absolutisme du pouvoir patronal.

Pour augmenter les salaires pratiqués dans les entreprises les moins productrices, il faut les moderniser, forcer l'entreprise à s'intégrer dans un plan de développement économique à moyen et long terme. C'est là l'une des raisons d'être de la planification. Une autre étant de donner à l'ensemble de la collectivité le contrôle du développement de l'économie.





Georgette Lachaine

# Les femmes ne plieront pas devant la voracité des grandes entreprises

Le travail de nuit est "antisocial et antifamilial" et si des forces économiques aveugles et inhumaines ont forcé les hommes à l'accepter, les femmes trouvent que les tentatives actuelles pour forcer les gardiennes naturelles du foyer à se plier devant la voracité de la grande industrie sont inacceptables.

C'est ce qu'a déclaré Mlle Georgette Lachaine, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux à la suite de l'assemblée du Bureau confédéral de la CSN au cours de laquelle les délégués se prononcèrent unanimement contre le travail de nuit des femmes.

On sait que le gouvernement québécois a institué un comité d'enquête sur le travail de nuit des femmes. La loi interdit aux entreprises de faire travailler les femmes la nuit, mais l'enquête remet tout le principe en question.

Pour sa part la CSN a refusé de participer à cette enquête alléguant que la situation de la femme au travail, en général, doit être étudiée, et non seulement le travail de nuit.

Mlle Lachaine a déclaré que le travail de nuit est nuisible autant pour l'homme que pour la femme, qu'il dérange la vie normale de la famille.

## LA GRANDE PRESSE

"La grande presse capitaliste nous en fait voir de toutes les couleurs en nous parlant de la société future, en nous parlant des loisirs des travailleurs de demain.

"Pour nous faire oublier les conséquences sociales de l'automatisme on parle des loisirs grandissant dont jouiront les travailleurs dans un avenir rapproché.

"D'autre part, on dit que des impératifs économiques exigent que les travailleurs acceptent de travailler le dimanche et que les femmes travaillent la nuit. Et récemment le cabinet provincial décidait de continuer de laisser les mineurs sans aucune garantie minimum de salaire.

## PERES ET MERES AU TRAVAIL

"En pratique, l'automatisme entraîne le chômage et les entreprises deviennent de plus en plus exigeantes sur le plan du rendement. On parle de la société de loisirs mais en pratique le nombre de femmes qui travaillent augmente, le nombre de foyers dans lesquels pères et mères doivent travailler augmente. Jusqu'ici le travail de nuit des femmes était défendu. Mais l'entreprise veut arracher cette nouvelle concession, comme certains commerces ont obtenu le privilège de faire travailler des enfants à des salaires de famine.

"La CSN, par la voix de son Bureau confédéral s'élève contre cette situation inacceptable.

"Il y a assez d'hommes qui souffrent du travail de nuit à l'heure actuelle sans qu'il soit nécessaire de faire subir le même sort aux femmes."

Mlle Lachaine a déclaré que le travail de nuit est néfaste pour les femmes célibataires qui ont des charges de famille et qui doivent voir aux soins du ménage et des enfants en plus de leur travail à l'extérieur.

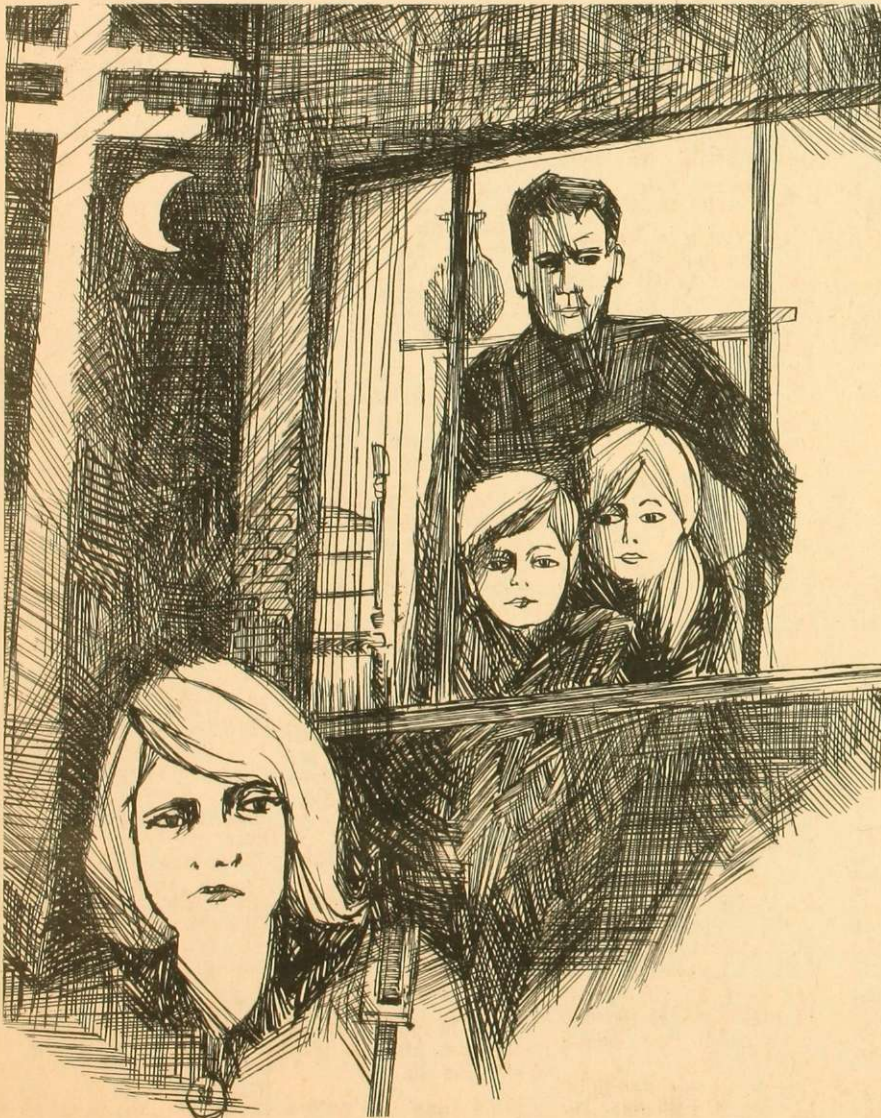
Les personnes qui travaillent la nuit se trouvent défavorisées à tous les points de vue. Elles ne peuvent prendre part au même titre que d'autres aux activités normales de la société.

## CONSEQUENCES GRAVES

Dans le cas de femmes mariées, les conséquences peuvent être très graves sur la vie du foyer.

Enfin, dit Mlle Lachaine, la femme gagne généralement moins cher que l'homme et il est certain que le travail de nuit représenterait une véritable exploitation.

"Je félicite le Bureau confédéral d'avoir pris position sur ce problème grave. Les travailleurs ne doivent pas se laisser dominer par des intérêts économiques pour lesquels il faudra sacrifier toutes les valeurs humaines si on ne sait leur dire où s'arrêter."







## Le Noël 64 des employés de la Régie des alcools

L'an dernier, ils n'ont pas eu de Noël; ils étaient en grève. Ils avaient eu l'audace de vouloir négocier avec le gouvernement, par l'intermédiaire de la Régie. Ils ont été les premiers à négocier avec le gouvernement, qui a finalement compris qu'ils ne lâcheraient pas. Les gars de la Régie ont préparé le terrain aux 26,000 fonctionnaires qui ont obtenu le droit de négociation au cours de l'été

► Pages suivantes

## 800 plaintes

Steinberg, Dominion et Dionne continuent de contester le décret qui ordonne aux magasins d'alimentation de Montréal de fermer leurs portes tous les lundis matins.

Plus de 800 plaintes ont été portées contre ces maisons de commerce. En attendant la décision des tribunaux, les syndiqués sont invités à encourager les magasins qui respectent le décret.



Marcel Ethier, comptable depuis plusieurs années à la CSN, vient d'être nommé contrôleur. À droite, Claude Barbe, qui lui succède au poste de comptable.

## Une leueur chez LaGrenade

La grève continue chez H. B. LaGrenade, à Montréal. Elle entre dans son sixième mois.

C'est incroyable un employeur comme LaGrenade. Mais c'est comme ça au Québec. Les employés font le piquetage et les "scabs" rentrent à pleine porte, sous l'oeil d'une police au service des patrons, pardon, de l'ordre.

On a cru, à la mi-septembre, que le patron avait eu une espèce de leueur. Il a consenti à une rencontre avec le négociateur du syndicat, Jean-Noël Godin, président de la Fédération nationale du vêtement et de la chaussure.

Une seconde rencontre devait avoir lieu la dernière semaine de septembre. Mais le patron ne s'y est pas rendu.

Pauvres employeurs québécois, encore à la chandelle du 19e siècle. Pauvres travailleurs pris avec des gouvernements contrôlés par ces fossiles.



Paul Petit, nommé directeur régional à Montréal. Il succède à Robert Sauvé, élu secrétaire général de la CSN. M. Petit était, auparavant, responsable du syndicat de la construction.

# Une loi inique traite la veuve comme une statistique

par André Lanclault

Le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal s'apprête à livrer une lutte sur tous les fronts pour faire changer une loi injuste.

Il s'agit de la "Loi de l'impôt sur les biens transmis par décès."

Dans cette lutte, les fonctionnaires de Montréal demandent l'appui de la CSN, par la préparation d'un mémoire aux autorités fédérales. Nous allons y contribuer largement.

Nous sommes convaincus que les autorités de Montréal comprennent qu'il s'agit d'une injustice envers les veuves de leurs employés et qu'ils nous appuieront.

## Comment le gouvernement s'y prend

Voici comment cette loi inique fonctionne.

Notre caisse des employés municipaux permet à la veuve de retirer toute sa vie durant la moitié de la pension à laquelle son époux avait droit.

Prenons un exemple. La veuve a 40 ans. Disons qu'elle a droit à une pension de \$2,000 par année.

Le service de l'impôt se base sur le taux de mortalité des femmes, qui est de 70 ans environ, et calcule que la veuve recevra sur une période de 30 ans, 30 fois \$2,000.

En multipliant \$2,000 par 30 cela donnera \$60,000, au seul chapitre de la pension.

Si la veuve a reçu autre chose au décès de son mari, en plus de la pension de \$2,000, elle paiera de l'impôt sur le surplus.

Poursuivons notre raisonnement. Si cette veuve a, par exemple, des biens pour \$30,000 en plus de sa pension (\$2,000 multiplié par 30) de \$60,000 elle devra payer en impôt \$6,200.

Si elle n'a que la pension de son époux pour seul bien, le gouvernement prélèvera \$1,000 avant même que cette veuve ait pu toucher un sou de la pension de son époux.

C'est là déjà une loi très dure. Mais le pire n'est pas là.

C'est que la veuve pourrait décéder avant 70 ans, ou encore se remarier.

Alors on se rend compte de l'injustice criante de la situation.

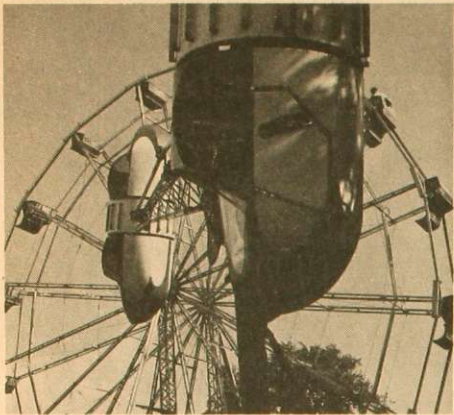
Car si la femme décède avant 70 ans, ses enfants ne recevront pas toute sa pension, mais une partie seulement. Si elle se remarie, elle perd ses droits à la pension.

Le gouvernement d'Ontario, qui l'avait taxée au décès de son mari comme si elle avait reçu la pension durant 30 ans, ne rembourse pas un seul sou, ni à elle si elle se remarie, ni aux enfants si elle décède.

Toute sa vie il aura peiné pour assurer la sécurité à son épouse et à ses enfants. Il aura acheté une petite propriété payée à même ses maigres revenus. Il aura payé des primes d'assurance-vie parfois élevées. Il aura sacrifié une partie de son salaire pour s'assurer à lui-même et aux siens des rentes raisonnables.

Mais voilà qu'à sa mort, c'est le gouvernement qui vient chercher une belle part du gâteau, privant sa famille des économies anticipées en "gelant" la succession jusqu'au paiement total des impôts.





A droite, le président du syndicat chez David & Frères, Paul Thibault.

### Grève évitée chez David & Frères

MONTREAL — Biscuterie David & Frère, 570 employés. Les parties se sont entendues 2 jours avant le début de grève.

La convention est d'une durée de 3 ans; rétroactive au 24 mai, 1965 avec

une augmentation de 30 cents l'heure pour la durée. Le syndicat a obtenu une clause de contrôle de charge de travail. La principale particularité de cette clause est qu'un employé qui travaillait à un rythme dépassant 100% d'une journée de travail, verra sa journée de travail réduite à une journée normale basée sur des normes établies dans la convention. Il recevra en plus la proportion du salaire correspondant au surplus de sa journée de travail.

Au régime de l'assurance-groupe, la compagnie a consenti à ce que le syndicat puisse prendre en main l'administration du plan, et la compagnie paiera sa part. Plusieurs autres améliorations. Négociateur: Jean-Paul Coulombe.

### Au ministère de la Justice

Les syndiqués du ministère de la Justice de la Région de Montréal, réunis en assemblée générale spéciale le 9 septembre 1965 ont adopté à l'unanimité une nouvelle procédure d'élection de leurs officiers et directeurs, tel qu'il leur était permis par l'article 3 des Règles de Procédures du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec.

Les directeurs qui ont alors été élus sont les suivants:

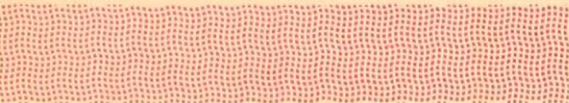
Bureau d'enregistrement de Ste-Rose de Laval: M. Damase Fortin; Bureau d'enregistrement de Longueuil: M. Paul Mercier; Bureau de la prison de Montréal: M. Roland Panetton; Cour du coroner de Montréal: M. Marcel Monastesse; Bureau des employés du Shérif: M. Jean-Noël Lalonde; Cour Juvénile du Bien-Etre social: Mlle Ginette Cournoyer; Cour de Magistrat de Montréal: M. Henri Roy, Greffe de la Paix et de la Couronne: M. Aurèle Dupac et M. Jean-Louis David; Bureau d'enregistrement de Montréal: M. Philippe Bérubé et Mme Simonne Cayer; Cour Supérieure de Montréal: M. Gilbert Chapados et M. Hervé Bollard; Bureau de la Sûreté Provinciale: M. Robert Donato et M. Fernand Mercier.

Parmi ces directeurs de chaque service, l'assemblée générale spéciale a alors élu les Officiers d'Exécutif suivants:

Président de la section: M. Philippe Bérubé; Premier vice-président: M. Paul Mercier; Second vice-président: M. Robert Donato; Secrétaire: Mlle Ginette Cournoyer; Trésorier: M. Fernand Mercier.



TRACY — C'est le triomphe de la CSN après la longue et dure lutte contre les Métallurgistes (CTC-FTQ) à Quebec Iron and Titanium, à Tracy. Le vote, à la mi-septembre, a été conclusif. Les détails de cette lutte, au prochain numéro.



SOREL — Cette photo fut prise le 23 juin dernier à Beloit Sorel Limited lors du renouvellement de la convention collective avec les employés payés à l'heure. Le nouveau contrat sera d'une durée de 3 ans. Nous voyons dans l'ordre habituel: Messieurs Maurice Jean, trésorier (Syndicat); Arthur Dumas, secrétaire (Syndicat); Paul Cloutier, gérant du Personnel (Compagnie); Yvon Cournoyer, directeur (Syndicat); Jean Vandal, vice-président (Syndicat); Paul Brissette, gérant des services de l'usine (Compagnie); Gilles Pépin, directeur (Syndicat); Germain L'Espérance, directeur (Syndicat); signant la convention: Lucien Demers, président (Syndicat); Thomas J. Burke, gérant des relations industrielles (Compagnie).



PHILIPPE BERUBE



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI ou FILTRE

Nouveau FILTRE "KING" 25



Mais ils se sont repris, les employés de la Régie. Par une belle journée d'été au parc Belmont, ils ont repris leur Noël manqué. Le père Noël était là évidemment. Il y en avait même deux. Mais pour les 3,000 employés de la Régie, les véritables pères Noël étaient peut-être le président général de la CSN, Marcel Pepin, et le directeur de la grève, Raymond Couture, à gauche.

Pages suivantes



## NOUVEAUX CERTIFICATS

**WATERLOO** — Line Bros Co., Waterloo, Qué., 225 employés. Organisé en novembre, 1964. Certificat reçu le 4 mars, 1965. Organisateur, Claude Girard.

**SHAWINIGAN** — Albert Chevalier, Inc., distributeur de Coca-Cola; Shawi-

nigan, 25 employés. Organisé en février, 1965. Organisateur, Alfred Bossé et Raynald Drolet.

**ST-JEAN** — Le Conseil Central des Syndicats Nationaux (CSN) de St-Jean est heureux d'annoncer à ses membres affiliés, l'addition de nouveaux syndicats récemment accrédités par la Commission des relations du Travail du Québec.

Ces nouveaux syndicats augmentent considérablement le nombre de syndiqués affiliés à la CSN dans la région de St-Jean et l'organisation continue.

Voici dans l'ordre les endroits concernés : Le Syndicat national des employés coiffeurs, coiffeuses et barbiers de St-Jean et région (CSN), 125 employés; Le Syndicat national des employés du

commerce en gros de St-Jean (CSN), présentement en négociation, 20 employés; Le Syndicat national des travailleurs en accessoires électriques de Laprairie, certifié 30/8/65, 130 employés; Le Syndicat national des ouvriers du textile de St-Jean (CSN), certifié 7 septembre 1965, Usine Tissus Richelleu, 400 employés; Le Syndicat national des employés du vé-

tement de la région de St-Jean (CSN). St-Jean Forsyth, 110 employés;

Tous ces syndicats sont à se préparer en vue de négocier une convention collective de travail sous peu.

Le Conseil Central des syndicats nationaux (CSN) de St-Jean-Iberville  
Adrien Beauvais  
Représentant syndical (CSN)

## Les Jésuites dans la bagarre

Les chefs ouvriers n'ont pas été les seuls à dénoncer la légère hausse du salaire minimum annoncée par le ministre du travail, Carrier Fortin. Les Jésuites, dans leur revue, mettent en doute le bien-fondé de certains arguments du ministre et font un plaidoyer pour une attitude plus humaine vis-à-vis les milliers d'ouvriers, de femmes et de jeunes qui subissent le régime du salaire minimum. Voici, en partie, ce qu'ils écrivent:

Le ministre aurait aussi déclaré, si on en croit les journaux, que le nouveau salaire minimum est comparable à celui des autres provinces. Lesquelles? sûrement pas les plus riches. L'Ontario, la Colombie britannique, l'Alberta et l'Ile-du-Prince-Edouard ont déjà le taux minimum de \$1.00 l'heure, la Nouvelle-Ecosse, celui de \$1.05 pour les hommes. Le ministre aurait ajouté qu'avec le taux de \$1.05 et de \$1.00 le Québec ne

sera surpassé par aucune province du Canada. Faut-il croire que les autres provinces vont attendre 1967 pour ajuster leurs taux actuels?

Si le gouvernement veut placer le Québec au niveau des autres provinces, il lui faut réaliser sa promesse de \$1.05 bien avant 1967. Le bien social l'exige aussi impérieusement. Les difficultés économiques de plusieurs entreprises sont réelles, et tout le monde comprend qu'il faille pro-

céder par étapes. Mais les hausses doivent être suffisantes et pas trop espacées; autrement nous ne rattraperons jamais le retard des dernières années. Et il ne faudrait pas oublier les employés des hôtels, restaurants, hôpitaux et exploitations foncières, régis par une ordonnance spéciale; eux — qu'ils bénéficient ou non du pourboire — en sont encore, depuis 1960, à 70, 64 et 60 cents de l'heure.

(Relations Oct. 1965)

## AVIS

**MONTREAL** — Une série de cours en collaboration avec le Comité d'éducation du Conseil du travail de Montréal (CSN) ainsi que M. Maurice Plourde responsable du Budget familial de la région métropolitaine, est en marche depuis le 22 septembre.

Vous comprendrez l'importance d'une telle série si vous savez que l'endettement est un des facteurs qui contribue le plus à répandre et maintenir la pauvreté chez nous. Les Montréalais

seuls, ont contracté des emprunts pour une somme qui dépasse les \$700 millions.

Ces cours qui sont offerts à tout le public en général, et en particulier aux travailleurs, sont absolument gratuits.

14 octobre : Les colporteurs ;

21 octobre : Les contrats ;

28 octobre : Les dépôts volontaires (Loi Lacombe) ;

4 novembre : Etudes des dettes et du budget ;

11 novembre : La sécurité sociale ;

18 novembre : Les Caisses

d'Economie et Populaires;

25 novembre : Aspect moral que pose le crédit. Ces cours se donnent au local du Syndicat situé au 4937 est, rue Notre-Dame, à 8h. p.m. et se poursuivront jusqu'au 25 novembre inclusivement.

Le Syndicat National de la Biscuiterie de Montréal (section Viau)

### PLATRIERS

Il n'y aura plus de convocations envoyées aux membres de la section des plâtriers à moins d'une assemblée spéciale. Les réunions se tiendront le 3e lundi du mois.



la chaîne qui vous protège: \$108,000,000 d'assurance-vie groupe en vigueur au Québec

Assurance collective:

VIE  
SALAIRE  
ACCIDENT-MALADIE

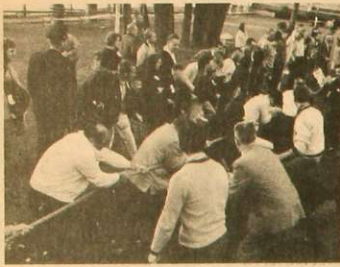
LA MUTUELLE SSO est à la fois la plus ancienne et la plus importante entreprise du genre née au Québec.



**LA MUTUELLE SSO**

ASSURANCE-GROUPE  
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC  
Siège social: Québec 2, P.Q.  
Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières





## VICTORIAVILLE

### Félicitations:

Le Conseil Central des Syndicats de Victoriaville de même que tous les membres des Syndicats affiliés s'unissent pour féliciter un des leurs, M. Jean-Guy Fréchette de Victoriaville qui vient d'être élu président du Syndicat des Fonctionnaires ouvriers pour la région de Sherbrooke.

### Dénonciation de convention collective

Le Syndicat National des Employés des produits laitiers de Victoriaville et la région avise la compagnie Lactantia Ltée qu'il a l'intention de proposer de nouveaux amendements à

sa convention collective de travail.

### Réunion spéciale

Les employés de L. B. Furniture de Princeville (Syndicat Cath. et Nat. des Employés du Meuble de Princeville) ont tenu une réunion à caractère spécial, dans le but de préparer des amendements à leur future convention de travail qui expire le 17 novembre 1965. Les prochaines négociations se feront par un Comité composé des membres de ce syndicat accompagné d'un Conseiller technique de la F.N.S.B.B. en la personne de M. Georges-Etienne Partry du Conseil Central des Syndicats de Victoriaville.

### Début des négociations du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux

En date du 8 septembre 1965, lors d'une assemblée générale les ouvriers du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec ont donné approbation au projet de convention collective dont les négociations ont également débuté le 8 septembre dernier à Québec. L'assemblée générale groupait les membres syndiqués de la sous-section des comités de Wolfe et Arthabaska.

C'est jeudi le 9 septembre 1965, qu'avait lieu la première assemblée générale du Comité d'Éducation du Conseil Central

des Syndicats Nationaux de Victoriaville et du district d'Arthabaska Inc. dans le but de tracer le programme d'activités pour l'année 1965-1966.

On procéda à la formation d'un nouvel exécutif, les nouveaux membres sont :

M. Raymond Poirier, président (Victoriaville); Gérard Morin, 1er vice-président (Victoriaville); Denis Bilodeau, 2ème vice-président (Arthabaska); Jacques Labbé, 3ème vice-président (Daveluyville); Wildy Frovener, 4ème vice-président (Warwick); Jean-Guy Levasseur, 5ème vice-président, (Princeville); Bruno Label, secrétaire (Arthabaska); Séverin

Plante, trésorier (Victoriaville).

Les futures activités au sein du Comité d'Éducation du Conseil Central de Victoriaville seront les suivantes:

Continuité des cours de personnalité.

Comité féminin.

Cours sur le Budget familial (Comité Coopératif de financement).

Animation de vie syndicale.

Mademoiselle Françoise Bélliveau est responsable du Comité féminin.

M. André Gagnon (Warwick), vice-président du conseil central de Victoriaville, a été nommé responsable de la bonne marche du dit Comité d'Éducation.

## LA GASPÉSIE

CHANDLER — Le Conseil central de la Gaspésie. Ce Conseil a été fondé le 12 avril 1965, lors d'un premier congrès tenu à Chandler. Les syndicats suivants ont contribué à sa fondation :

Syndicat des Usines de Pêcheries de Rivière-au-Renard; Syndicat des Usines de Pêcheries de Sandy-Beach; Syndicat des Usines de Pêcheries de Sainte-Thérèse, Syndicat des Usines de Pêcheries de Newport; Syndicat des employés du Commerce de la ville de Chandler, Syndicat des Employés des Métiers de la Construction de Gaspé-Sud.

L'exécutif de ce Conseil central comprenait alors :

M. Louis Joseph, président; M. Léonard Duguay, 1er vice-président; M. Gilles Bastien, 2e vice-président; Mlle Lisette Anglhart, secrétaire; M. Gérald Luce, trésorier; M. Georges Geroux, direc-

teur; M. Eugène Lapointe, directeur; M. Gérard Mercier, directeur; M. Amable Tapp, directeur; M. Laurent Cotton, directeur; M. Cyrille Fullum, directeur.

Une des résolutions les plus importantes de ce congrès fut la demande officielle d'affiliation à la CSN. Après les rencontres avec l'exécutif de la CSN, vers le 14 juin 1965 le Bureau confédéral de la CSN acceptait la demande d'affiliation de notre Conseil central et de ses syndicats affiliés.

Le 12 septembre dernier, avait lieu le deuxième congrès du Conseil central de la Gaspésie à Chandler. Ce deuxième congrès avait pour but d'inviter les autres syndicats de la région, déjà affiliés à la CSN et au Conseil central de Rimouski, à joindre le Conseil central de la Gaspésie. Étaient présents à ce congrès, le confrère F. X. Légaré, directeur régional de la CSN, le confrère Bertrand Lepage, représentant syndical, la compagne Françoise Matte, représentante syndicale pour les hôpitaux du Bas-St-Laurent, le confrère Pierre Saindon, président du Conseil central de Rimouski et les délégués des Syndicats suivants :

Syndicat des Employés des Chantiers Maritimes de Gaspé; Syndicat des Employés des Chantiers Maritimes de Paspébiac; Syndicat des Employés d'Hôpitaux du Sanatorium de Gaspé; Syndicat des Employés d'Hôpitaux de l'Hôtel-Dieu de Gaspé; Syndicat des Employés d'Hôpitaux de l'Hôpital de Chandler; Syndicat des Métiers de la Construction de la Gaspésie; Syndicat des Employés des Usines de Pêcheries de Rivière-

au-Renard; Syndicat des Employés des Usines de Pêcheries de Sandy-Beach; Syndicat des Employés des Usines de Pêcheries de Ste-Thérèse; Syndicat des Employés des Usines de Pêcheries de Newport; Syndicat des Employés du Commerce de la ville de Chandler; Syndicat des Employés Municipaux de la ville de Chandler.

Pour ce qui est du Syndicat des Employés d'Hôpitaux de l'Hôpital de Maria, il est fort probable qu'ils demanderont leur affiliation sous peu. Ce congrès était sous la présidence du confrère Louis Joseph, représentant syndical.

Les principaux événements de ce congrès ont été les suivants :

1— L'élection des officiers suivants au conseil exécutif :

Garde Suzanne B. Allain, présidente; M. Léo Dubois, 1er vice-président; M. Eugène Lapointe, 2e vice-président; M. Alban Lambert, directeur; M. André Huard, directeur; M. Léonide Allain, directeur; M. Léonard Grenier, secrétaire-trésorier.

2— L'adoption de la constitution du Conseil central.

3— La demande d'affiliation au Comité régional d'expansion économique et au Bureau d'aménagement de l'est du Québec. (A cause de l'importance de ces organismes auprès de la classe ouvrière gaspésienne).

4— Adoption d'une résolution à l'effet que le Conseil central de la Gaspésie appuie unanimement les employés des hôpitaux du Bas-St-Laurent qui ont dû prendre un vote de grève.



Mme Suzanne Allain, présidente du Conseil central de la Gaspésie.

## MAKE A CAREER IN ELECTRONICS

THE NEW PRACTICAL WAY with



Your Home Study School teaching thousands of students in 7 countries.

Fit yourself now for a better paying job in the fascinating world of Electronics with the new method of "Learning by Doing" developed by INESCO.

### 3 GREAT CORRESPONDENCE COURSES:

- Stereo Radio & Electronics
- Transistors
- Basic Electricity

All parts and materials supplied to you at no extra cost with lessons. You learn at home, in your spare time, at your own pace. You build circuits, valuable test equipment and receivers, which will be yours to keep.

Send now for free colour booklet



INTERCONTINENTAL ELECTRONICS SCHOOL  
9100 St. Lawrence Blvd., Montreal 11, Que.

Name.....

Address.....

Age.....

School authorized under the Private Vocational Schools Act



Il y eut la souque à la corde, les jeux traditionnels, les concours, les cadeaux et... Jacqueline Vézina.

► Page suivante



## O P I N I O N S L I B R E S

Montréal, le 10 sept. 1965  
M. Richard Daignault,  
4364, rue St-Denis,  
Montréal.

Cher monsieur,

Je viens de lire les deux articles de la page 22, du numéro d'août 1965, du journal "LE TRAVAIL"... Jacques Guay et Rosaire Mallette m'ont plongée dans l'inquiétude. Comment ne pas être inquiet de la tournure de la situation au sujet des magasins Steinberg, et les autres? C'est incompréhensible; essayez d'éclaircir notre lanterne... Car, moi, simple femme, avec l'expérience de la vie quotidienne, je trouve que cela sent mauvais... et sans faire de jugement téméraire, je suis portée à penser, qu'on a bien pu laisser traîner de l'argent et qu'il soit tombé dans des mains qui sont devenues plus souples et plus compréhensives... L'argent n'a pas d'odeur...

La seule façon pour moi de régler la situation à l'avantage des petits épiciers qui sont la plupart de nos compatriotes, ne serait-ce pas de faire la grève "D'ACHATS DANS CES MAGASINS." Si nous nous tenions tous ensemble, j' imagine que la situation changerait... Pour ma part, je n'ai jamais acheté dans ces magasins et je suis bien décidée de continuer à encourager nos petits épiciers... Bonne chance.

Ce sont des revirements subtils comme ceux de l'affaire Steinberg, qui nous font douter quelquefois de la valeur syndicale... Agissez et fâchez-vous...

Une syndicaliste envers et contre tout.

Dans "La Presse", du 13 août dernier, je lisais une manchette, sur sept colonnes: "Du sang de syndiqués coulera à Montréal" — le président de la F.T.Q....

J'ai eu la bonne fortune, depuis un peu plus d'un an, de côtoyer, de connaître, de discuter de problèmes ouvriers avec

des militants de la C.S.N. et j'ai été à même de constater leur orroïté.

Quand je lis que M. Louis Laberge déclarait: "Il ne faudra pas s'étonner si du sang de syndiqués de la C.S.N. coule, en septembre prochain, dans le fleuve St-Laurent, à Montréal..." (ref. 1er paragraphe d'un article de Teddy Chevalot, 1ère colonne, p. 13, "La Presse", 13 août 1965), il m'apparaît que, c'est aller au delà des limites, de s'exprimer dans ces termes.

Il me semble inconcevable qu'un individu, quel qu'il soit, puisse tenir de tels propos. Ou M. Laberge serait irresponsable, c'est-à-dire qu'il aurait complètement "perdu la boule", ou ces paroles, dérivées d'une attitude sanguinaire ou satirique, auraient dépassé sa pensée. A le voir, et après l'avoir entendu quelques fois, à la télévision, parler des intérêts des travailleurs, je ne comprends plus ce chef ouvrier.

Je suis un syndiqué, tenant des valeurs de la dignité humaine; et mon syndicat n'est pas encore affilié à une centrale syndicale, et, s'il n'en tenait qu'à mon avis pour voter cette décision, à la suite de cette lecture dans le quotidien sus-mentionné, croyez que je ne prônerais pas en faveur de la F.T.Q.

Des propos de la sorte me donnent des "haut-le-cœur".

Il se peut que l'on ne digère pas les succès d'une partie adverse mais de là à parler d'une éventuelle "boucherie humaine", il y a une marge.

J'admets une rivalité raisonnable pour une saine émulation chez les travailleurs; je suis cependant opposé à toute mesure qui tient des perspectives énoncées dans la manchette précitée.

Je suis un être humain et considère la liberté d'opinion comme un bien personnel et fondamental pour tout homme. Chaque individu doit user de sa liberté, d'accord; mais pas

au détriment de la santé et de la vie de ses voisins.

J'ose croire que l'on verra jamais se concrétiser cette affirmation du président de la F.T.Q.

(Signé) Claude Beaucage,  
Trois-Rivières.

Ville de Lery,  
le 29 août 1965

Comme vous m'avez demandé des nouvelles de la Chromium Mines (à Beauharnois) il me fait plaisir de vous en donner, en commençant par la sécurité dans l'usine depuis la dernière journée d'étude. (On se rappelle l'arrêt de

ment les costumes de sécurité sont arrivés et on a pris des précautions nouvelles. Ils ont fait, si on peut dire, 20 pour cent de progrès. Mais on peut dire qu'il y a encore beaucoup à faire. Il ne faut pas lâcher et nous ne lâcherons pas car avec eux on leur laisse un pouce et ils en prennent trois. Il n'y a pas que la sécurité à débattre. Il y a toutes les conditions de travail. Et c'est pourquoi nous demandons à tous les employés, membres du syndicat, d'aider leurs officiers à les aider.

toujours rose de démêler les troubles des uns et des autres. Etre membre d'une union, ça ne veut pas dire "je paie mon union, je m'assois, et travaille pour moi maintenant". Pour ma part je crois que faire partie d'un syndicat ça ne veut pas dire que six à sept employés s'en occupent. C'est l'affaire de tout le monde. C'est travailler ensemble pour une même cause. Lorsque nous avons la coopération de tous et chacun, nous travaillons avec beaucoup plus d'assurance.

Il faut comprendre que nous luttons non seulement contre la compagnie, mais contre ses dollars et contre le gouvernement qui protège un peu les compagnies.

Lorsque nous avons une assemblée, rendez-vous toujours en grand nombre pour discuter de vos problèmes. Ce sera beaucoup mieux que de parler pour rien dire, à l'usine.

Amédée Dupuis  
Syndicat des employés  
de la Chromium Mines  
(CSN)

Québec, 14 septembre 1965.  
Cher Confrère,

Permettez-moi de vous exprimer mes remerciements et la gratitude des officiers et des membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux pour le magnifique travail que vous avez fait dans le journal "Le Travail" du mois d'août.

Je puis vous dire que ce geste a été apprécié par tous nos membres qui en ont pris connaissance et ce même geste contribue à resserrer les liens du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec avec la Confédération des Syndicats Nationaux.

Veuillez accepter, Cher Confrère, mes sentiments les plus respectueux.

Fraternellement.

Raymond Fortin,  
Prés. gén., S.F.P.Q.



Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ) a été accrédité par le gouvernement comme représentant des fonctionnaires enseignants dans 72 écoles de métiers et instituts de technologie. On voit ici un groupe de professeurs (plusieurs sont femmes) en discussion lors de l'assemblée du 7 septembre. Une dispute avec le ministère de l'éducation qui refusait de discuter d'un nouveau calendrier horaire avec le syndicat a failli mal tourné. Le ministère a changé d'idée, face à la possibilité d'une grève.

travail qui a suivi l'explosion qui tuait un homme et en blessait trois). On peut dire qu'on a fait un peu de progrès. En ce mo-

Car il y a certains membres qui pensent que les officiers d'union sont leurs valets. Il faut comprendre que ce n'est pas

Des cours du soir spécialement adaptés pour vous qui désirez parfaire votre culture ou augmenter vos connaissances — Aucun diplôme exigé.

Civilisation — art oratoire — français — théâtre — littérature — cinéma — télévision — musique — philosophie — théologie — psychologie — sciences — sciences sociales.

COURS DE PERFECTIONNEMENT  
ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour liste complète des cours:  
C.P. 6128, Montréal 3. Tél. 733-9951

## DES COURS POUR TOUS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT  
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3  
TEL.: 733-9433 et 733-8573 (cours d'anglais  
- français - Institut de traduction) —  
733-9951 (autres cours)



Les officiers des syndicats de la Régie et la famille du président-général de la CSN, Marcel Pepin, étaient de la fête. A gauche, on reconnaît le président du syndicat de la Régie, René Chartrand. A droite, le président de la CSN, son épouse et ses enfants rencontrent un jeune pique-niqueur.



Saïgon, 22 août 1965  
Chers amis,

Nous vous remercions de l'envoi du bulletin "Le Travail", lequel nous lisons avec intérêt.

En effet, outre les nombreuses activités organisationnelles et économiques, nous notons également que vos efforts se portent sur l'éducation ouvrière.

En 1961, nous avons reçu de la CSN une volumineuse documentation en matière d'éducation ouvrière dont nous pourrions en tirer des éléments pour notre propre utilisation. Malheureusement, nous n'avons pas encore terminé l'étude de ces documents que la vague de répression syndicale de l'époque s'était abattue sur nous et notre Fédération s'était trouvée paralysée pendant deux ans.

Nous avons repris activement le travail syndical après le coup d'Etat de novembre 1963 grâce auquel tous nos militants

syndicalistes étaient sortis de prison.

A l'heure présente, après que nous ayons réussi quelques améliorations des conditions de vie des travailleurs, nous envisageons continuer les tâches éducationnelles, aussi pensons-nous à vous demander assistance.

Certes, le problème d'éducation ouvrière diffère d'un pays à l'autre du fait que l'évolution économique, culturelle, législative n'étant pas la même, néanmoins, il reste bon nombre de questions communes à tous les pays et dont vos expériences nous seraient très utiles...

Do-thanh-Ky,  
Responsable d'éducation et de relations extérieures.

St-Joachim, 18 sept. 1965  
Le Travail,  
4364 St-Denis,  
Montréal.

A qui de droit,  
Depuis quelque temps,  
je reçois votre publication

"Le Travail" que j'admire beaucoup. Pour nous ouvriers qui sommes habitués à lire la belle propagande des gros trusts qui ont le moyen d'acheter la grosse presse qui veut bien nous faire oublier nos misères mais qui n'a pas réussi à nous sortir du marasme financier. Aujourd'hui l'ouvrier se tourne de plus en plus vers le syndicalisme mais est-ce que ses chefs de file lutteront jusqu'au bout sans se faire acheter? Voilà la question que chaque ouvrier se pose car dans le passé trop de chefs se sont vendus à la haute finance. Personnellement je crois qu'un bon nettoyage s'impose surtout aux échelons inférieurs.

Maintenant je vais terminer en vous donnant ma nouvelle adresse et je demeure votre tout dévoué.

Roland Rivet,  
St-Joachim,  
Co. Yamaska.

Monsieur,  
Je suis emballée par votre journal! Félicitations!

Je ne travaille pas depuis deux mois à la suite d'une "bel-le saloperie"! Mise-à-pied! temporaire, mais en réalité, permanente.

J'aime écrire... et ce que je vous envoie, c'est ma façon à moi de féliciter "ceux du journal".

Publiée ou non, si parfois, une petite "poésie piquante", vous intéressait faites-moi signe!

Une lectrice assidue, et... allez-y!

Le 27 août 65  
Monsieur,

Je ne sais pas si vous y avez pensé, mais votre revue mensuelle est beaucoup trop mince, surtout avec des articles du genre de Thérèse Thiboutot. Avec "Ma Caisse", notre revue est excellente et nous rend service à tous. Je vous assure que c'est beaucoup mieux que celle de notre défunte union CBRT (FTQ-CTC).

Merci,  
Gérard Poulin,  
CTM, Château-  
guay, Qué.

**TT**

## LE JOURNAL DU TRAVAIL

Publication mensuelle du ministère du Travail du Québec  
Service de recherche et d'information  
690, Grande-Allée, (Québec (4e) Tél.: 693-4817

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Zone ..... Province .....

Le Journal du Travail traite de sujets intéressants le monde du travail, notamment l'économique, la statistique, les conventions collectives et leurs clauses de renouvellement, les lois et le droit ouvrier, les interprétations judiciaires, les relations humaines, les comités d'entreprises et la sécurité industrielle.

Abonnement: Un an ..... \$3

Le numéro: ..... 50¢

Tout chèque (ou mandat-poste) doit être visé au nom du ministre des Finances du Québec

UNE MAISON QUI A FAIT SES  
PREUVES EN EDUCATION

**INSTITUT  
ALIE**

- Ecole reconnue par le Ministère de l'Education
- 18 années d'expérience et de succès
- Diplôme du Ministère de l'Education

## COURS PAR CORRESPONDANCE

Nous dispensons aussi les COURS du JOUR et du SOIR

- |                                   |                                       |   |
|-----------------------------------|---------------------------------------|---|
| Scientifique<br>ou Général        | Commercial                            | <input type="checkbox"/> Conversation anglaise<br>(2 niveaux)                 |
| <input type="checkbox"/> 8e et 9e | <input type="checkbox"/> 10e et 11e   | <input type="checkbox"/> Cours primaire pour adultes                          |
| <input type="checkbox"/> 10e      | <input type="checkbox"/> 12e spéciale | <input type="checkbox"/> Comptabilité — 3 niveaux                             |
| <input type="checkbox"/> 11e      | <input type="checkbox"/> 12e régul.   | <input type="checkbox"/> Sténographie — 2 niveaux                             |
|                                   |                                       | <input type="checkbox"/> Dactylographie — 2 niveaux                           |
|                                   |                                       | <input type="checkbox"/> Sciences (Chimie, Physique,<br>Biologie)             |
|                                   |                                       | <input type="checkbox"/> Mathématiques (Algèbre,<br>Géométrie, Trigonométrie) |
|                                   |                                       | <input type="checkbox"/> Tours de bureau                                      |
|                                   |                                       | <input type="checkbox"/> Droit commercial                                     |

Venez, téléphonez ou écrivez pour obtenir un prospectus gratuit.

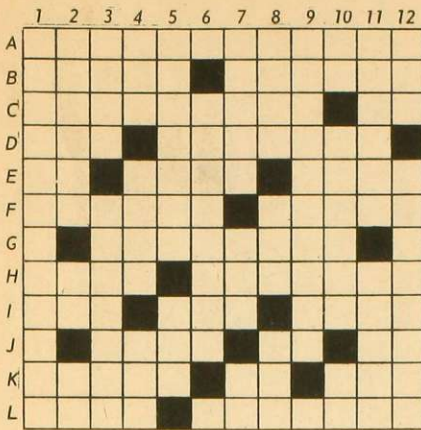
COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE  
2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24

NOM ..... AGE .....

ADRESSE .....

VILLE ou VILLAGE ..... TEL: ..... L.P. 19-65



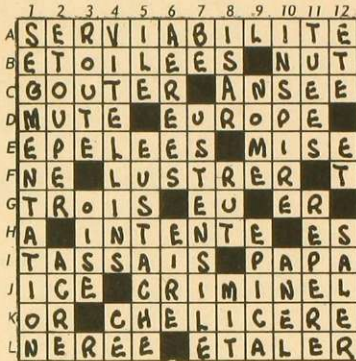


**HORizontalement**

- A — Divisions d'une administration
- B — Objet abandonné en mer — Portait dans ses mains
- C — Qui conduit un mulet (fém.) — Négation
- D — Mesure de surface — Bénéfice perçu sur un capital
- E — Note — Augmentation des eaux — Faculté de voir (pl)
- F — Tout changement brusque dans le cours d'une maladie (pl) — En avoir assez
- G — Ce qui caractérise le sexe masculin
- H — Amène vers lui — Mamelles du mammifère
- I — Terre isolée — Possessif — Enlevai
- J — Saintes — Préposition — Note
- K — Qui a rapport au nez — Connu — Unité monétaire de l'Extrême-Orient
- L — Transpires — Professions quelconques

**VERTICALEMENT**

- 1 — Action de limiter (pl)
- 2 — Rendre pur — Personnel — Article contracté
- 3 — Blème — Etat d'une personne ivre
- 4 — Prière — Outil pour couper le bois — Amoncellement
- 5 — Enlever — Pareil
- 6 — Qui ne sont point usités
- 7 — Dont on a coupé la tête — Article simple — Personnel
- 8 — Qui a un ou plusieurs enfants — Plaça — Du verbe avoir



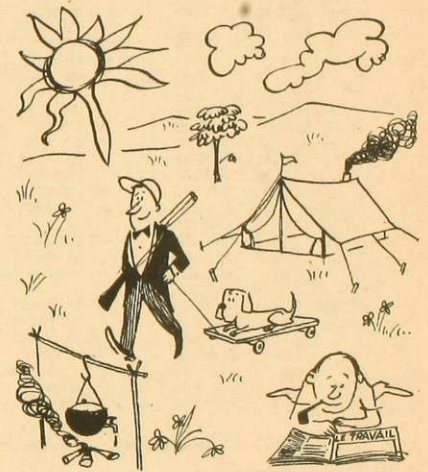
**AVIS**

Tous ceux qui paient leur cotisation syndicale ont droit au journal "Le Travail". Pour ce faire, vous n'avez qu'à communiquer avec le secrétaire de votre syndicat lui demandant de nous faire parvenir votre nom, adresse et nom du Syndicat. Il en est de même pour les changements d'adresse. Autrement, il nous est impossible de vous poster votre journal.

- 9 — Supplice qui consistait à brûler les tendons des jarrets et des genoux
- 10 — Interjection enfantine — Du verbe avoir — Personnel
- 11 — Faire sonner lentement une cloche — Canard
- 12 — Sainte — Périodes de délibération



**CONCOURS D'OCTOBRE, OU SONT LES ANOMALIES ?**



**JEU No 1** — Indiquez les six anomalies de notre illustration, le gagnant recevra \$10. de beaux livres d'enfants offerts par le journal "Le Travail". Mentionnez toujours l'âge, il est plus facile de choisir les livres. Notre gagnante du mois d'août: Hélène Joncas, Pointe-Jaune, Côté Gaspé-Nord.

**JEU No 2** — Une scène d'automne est le sujet de notre prochain concours. L'originalité est un grand atout dans le choix du dessin gagnant.

Nous reproduisons le dessin de notre gagnante du mois d'août: Nicole Dutremble (11 ans) 290, Royal, Sorel. Elle recevra par la poste du matériel d'artiste pour une valeur de \$10. offert par le journal "Le Travail".

**Les aventures de Ti-Jean**





# Une piquûre démocratique

## Le président Marcel Pepin explique la position de la CSN vis-à-vis les élections fédérales

Aucun citoyen canadien qui réside au Québec ou dans une autre partie du pays ne peut rester froid à l'approche de l'élection fédérale et ne pas s'en préoccuper. Parmi les citoyens, les travailleurs y ont un intérêt encore plus considérable. En effet, des décisions qui seront prises par le parti au pouvoir, les travailleurs y seront plus directement frappés que tout autre. Les politiques gouvernementales ont très souvent une incidence directe sur la vie des ouvriers. Ainsi, une décision sur les tarifs prise au plan international, avec la collaboration de notre gouvernement, peut entraîner du chômage pour bon nombre de travailleurs. Sur le plan économique, ceux-ci sont plus durement frappés. Ceux qui ont déjà atteint une certaine aisance matérielle et une sécurité n'ont pas à faire face à la même réalité.

Aussi, les élections du 8 novembre prochain nous intéressent-elles. Il ne s'agit pas pour personne d'être affolé devant la situation, mais d'être bien concret et réaliste, et je suis certain que cet intérêt est partagé par les milliers de membres affiliés à notre mouvement.

Il est aussi normal que nos membres attendent de leurs dirigeants des prises de position afin de leur permettre de porter un jugement de valeur sur les partis et les hommes en présence en regard des positions des travailleurs.

Au cours de cet entretien, j'ai l'intention de préciser d'abord la position de la CSN vis-à-vis les partis politiques eux-mêmes, en deuxième lieu d'aborder les revendications principales de la CSN au plan fédéral, et de conclure sur certaines façons de rendre l'exercice de la démocratie plus actif dans notre société.

### La CSN et les partis politiques

La position de la CSN au sujet des partis politiques est connue; elle ne donne sa caution à aucun parti politique, quel qu'il soit. Ses membres sont libres de fixer leur choix comme ils l'entendent. Nous leur demandons cependant de suivre et d'examiner les programmes des partis politiques et de les comparer aux objectifs de leur mouvement. Cette position de la CSN ne peut pas être changée et ne le sera pas tant que les congrès et les autres organismes compétents pour le faire n'en auront pas décidé autrement.

Cette prise de position ne surprendra pas le public ni nos membres, puisque c'est la même qui a été prise dans le passé. Toutefois, au début de



la présente campagne électorale, certains partis politiques pourraient être tentés de mêler le nom de la CSN à leur parti et c'est à dessein que je désire faire cette mise au point.

Les organismes affiliés à la CSN demeurent libres de leurs décisions et la CSN n'a pas à intervenir.

Beaucoup de personnes, et parfois certains de nos membres, se demandent pourquoi cette position de la CSN. Il ne suffit pas de répondre que c'est le mouvement qui l'a voulu ainsi pour expliquer ce phénomène. Il est bon de rappeler la mission différente dévolue à un mouvement ouvrier et à un parti politique. A maintes reprises, j'ai déclaré depuis mon élection à la présidence du mouvement que le mouvement ouvrier ne pouvait pas être identifié à une formation politique, mais que le mouvement ouvrier avait des prises de position politiques qu'il devait expliquer et faire comprendre.

Le mouvement syndical tire ses origines de la volonté bien arrêtée de ceux qui y adhèrent de faire évoluer et d'apporter de profondes modifications aux structures sociales. Le mouvement syndical entend apporter une réponse aux problèmes des travailleurs. Le parti politique n'a évidemment pas la même orientation. Il n'est pas bâti pour les mêmes fins.

Il y a d'énormes différences entre un mouvement ouvrier comme le nôtre et tout parti politique. Cette différence se manifeste non pas uniquement au plan des objectifs mais aussi au cours de la vie quotidienne. C'est ainsi que l'exercice de la démocratie dans le mouvement ouvrier est fort éloigné de ce qui se produit dans les formations politiques. Quant au mouvement ouvrier, c'est presque à tous les jours que la démocratie directe s'exerce alors qu'il n'en est pas ainsi dans les partis politiques.

Le travailleur qui adhère à son syndicat le fait pour des raisons fondamentales comme : sa sécurité, son gain-pain et l'amélioration de sa situation, et d'une manière plus générale, pour obtenir le respect intégral de ce qu'il est. Le mouvement syndical doit

lutter pour la protection des libertés et pour l'élimination de l'injustice sous toutes ses formes.

A notre avis, il est impossible et impensable qu'il y ait dépendance du mouvement ouvrier à un parti politique. Je ne crois pas que dans notre contexte canadien, il soit acceptable que le mouvement ouvrier devienne un rouage du parti politique. Entre s'affilier à un parti politique et ne rien faire du tout sur le plan politique, tout le monde comprendra qu'il y a toute une gamme de possibilités. Certains autres ont choisi des modalités différentes. C'est ainsi qu'il y a appui de la part de l'autre centrale syndicale à un parti politique. Quant à nous, nous ne croyons pas devoir poser le même geste. Nous ne reprochons pas aux autres ce qu'ils font et nous leur demandons de respecter l'attitude que nous prenons, attitude décidée par nos congrès en parfaite connaissance de cause et parce que nos membres croient qu'ils sont encore plus libres en ce faisant, et qu'ils peuvent quand même remplir leur rôle.

Je voudrais, avant de terminer, exprimer un autre vœu. Les candidats aux élections recherchent un mandat du peuple, des citoyens. J'ai hâte au jour où les candidats, non seulement auront à s'expliquer au cours des assemblées publiques électorales ou au cours d'émissions de radio ou de télévision, mais où ils auront à venir expliquer leur programme et à rendre compte de leur mandat dans des assemblées organisées à cette fin et où il y aura des échanges, des questions posées par l'auditoire et sans doute que ceci pourra être réalisé par les organismes mêmes de notre mouvement. Les conseils centraux distribués aux quatre coins de notre province pourraient facilement organiser de telles rencontres, non pas en vue de mettre en boîte qui que ce soit, mais uniquement en vue de discuter des problèmes réels des partis politiques et des candidats.

Notre société a besoin d'une piquûre démocratique, a besoin d'une participation plus considérable de la part des citoyens et nous devons tous ensemble rechercher des moyens pour y arriver. Il ne nous servira à rien de nous plaindre des autres, il s'agira pour nous de faire ce que nous avons à faire.

Marcel Pepin  
président

CONFEDERATION DES SYNDICATS  
NATIONAUX

Montmagny, 26 septembre 1965